

*Sous la neige printanière,  
Le Petit Sabot*



## Dans ce numéro

<b>Nos bons coups!</b>	1-4-5
<b>Le gros défi santé</b>	1
Billet	3
Compton, mon histoire	6-7
Mêle-toi de tes affaires... municipales	8-19
Nos chroniques	20-23
<b>Photos hivernales</b>	24
Écho des Lions	25
Clubs et Associations	26
Pour nous joindre	27

## Que devient le gros défi santé à Compton?

En plus du maire, quelques personnes ont signifié leur intérêt à participer à un projet collectif qui leur permettrait d'acquiescer, de modifier ou de maintenir des habitudes nouvelles à l'égard de leur santé. C'est un départ! Il faudra voir comment, avec l'arrivée du printemps, ces bonnes intentions pourraient être encouragées... et concrétisées. Vous avez des idées? Des suggestions? En collaboration avec l'infirmière scolaire, il y a des projets dans l'air du côté de l'école Louis-St-Laurent. Il semble que l'aboutissement de certaines démarches pourrait se concrétiser « en grandes pompes » pour l'année 2009. À suivre!

Il y a aussi, probablement, quelques personnes qui ont eu envie de se manifester, mais qui n'ont pas eu l'occasion de le faire encore.

Ça tombe bien, il est encore temps de faire part de vos réactions, questions et projets à l'adresse courriel suivante : grosprojet@hotmail.com



Photo : Lisette Proulx

**Bulletin d'information de Compton**  
mars 2008 - Volume 17 - numéro 2

## NOS BONS COUPS! Une nouvelle chronique de l'Écho

Quand on fait un bon coup, quoi de mieux qu'une petite tape sur l'épaule et un mot de félicitations pour nous encourager à nous dépasser! Voilà donc le sujet de cette nouvelle chronique. Faites parvenir à L'écho **vos bons coups ou ceux de gens que vous connaissez**. Ça peut être un bon coup d'entreprise, d'organisme ou un bon coup personnel, on aimerait le savoir...

Ça veut dire quoi un bon coup? Plein de choses! Vous avez gagné un prix ou vous êtes dans les finalistes. Vous avez fait une bonne manoeuvre de marketing. On a parlé de vous dans un média d'importance. Un OVNI est atterri dans votre jardin et vous a prédit l'avenir. Vous avez

accompli un exploit ou avez inventé une nouvelle technologie pour transformer la neige en carburant. Une rencontre extraordinaire, une idée de génie ou simplement une photo surprenante peuvent aussi être de bons coups!

Les contraintes? Y'en a pas beaucoup. Le bon coup doit toucher une personne, une entreprise, un lieu ou une situation de Compton. Ça peut-être fantaisiste ou solennel, plus sérieux ou plus fou, ce qui compte c'est qu'on entende parler de vous. Si vous avez une photo ou une illustration pour accompagner le coup. Ne vous gênez pas, vanitez-vous!

Voir en pages 4 et 5

## MARIE-SOLEIL BEAULIEU DE COMPTON, UNE CHAMPIONNE D'AVIRON INTÉRIEUR

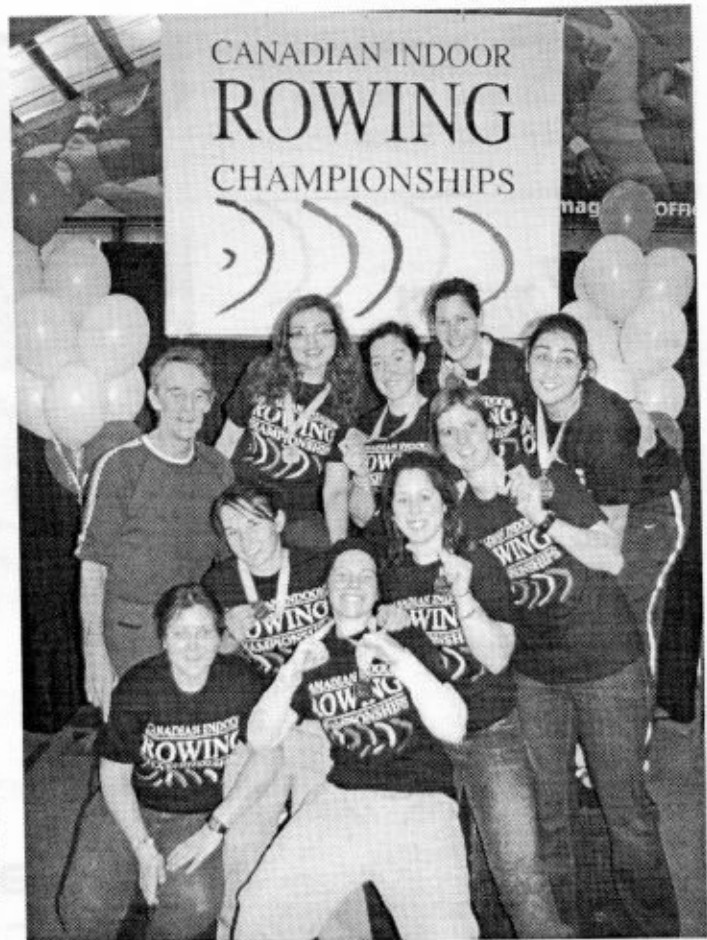
Le 3 février dernier, Marie-Soleil Beaulieu, originaire de Compton et étudiante en Technologie des productions animales à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe, a remporté avec son équipe, la médaille d'or au Championnat canadien d'aviron intérieur (Canadian Indoor Rowing Championships) qui a eu lieu à l'Université York, à Toronto.

Le directeur général de l'ITA, M. André Simard, a souligné les victoires le 13 février dernier au cours d'une activité qui réunissait les athlètes et les membres du personnel de l'ITA qui ont soutenu les compétiteurs. Il s'est dit « très fier de ce succès bien mérité ». M. Christian Lalonde, enseignant d'éducation physique à l'ITA et entraîneur des équipes d'aviron, a confié aux personnes rassemblées que cette victoire était sans aucun doute un des plus beaux moments de sa carrière d'enseignant, d'athlète et d'entraîneur.

Marie-Soleil Beaulieu et l'équipe féminine de l'ITA ont coiffé l'équipe de l'Université de Toronto par la mince marge de 0,5 seconde. « C'était une course des plus excitantes » a déclaré Christian Lalonde. Les rameuses ont parcouru l'équivalent de 1 000 mètres en 3 minutes et 46 secondes.

Rappelons que l'Institut offre des programmes de formation collégiale dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement paysager, de la transformation alimentaire et du génie agromécanique et que la période d'inscription pour le trimestre d'automne 2008 est actuellement en cours. Pour plus de renseignements, on peut consulter le site Internet : [www.ita.qc.ca](http://www.ita.qc.ca).

Félicitations à cette gagnante ainsi qu'à son équipe!



On reconnaît Marie-Soleil Beaulieu dans la première rangée : 2<sup>e</sup> à partir de la gauche.



**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN


**STATION SERVICE D. BOIVIN INC.**

6640, route Louis-S-St-Laurent  
Compton (Québec) JOB 1L0  
Tél.: (819) 835-5447  
Rés.: (819) 835-5286

**REMORQUAGE**



**LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE**



**PRODUITS DE CIMENT  
COUILLARD**  
LTÉE


340, rue MERRIL  
COATICOOK (Québec)  
J1A 1X4

Tél.: (819) 849-2778  
Télec.: (819) 849-9497

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier

*Travaux Légers Enr.*

**• MINI EXCAVATION**



FRANÇOIS  
DUQUETTE  
propriétaire


TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE  
ROTOCULTEUR ( 5 pi)  
DÉNEIGEMENT  
DRAINAGE  
FAUCHAGE BORD DE ROUTE  
TRANSPORT DE SABLE, DE GRAVIER ET DE TERRE

Tél: (819) 835-0884  
Télec. : (819) 835-0191  
Cell. : (819) 823-2854

*Gérard Leblanc*  
Courtier d'Assurances Liée

**assurance:**

Automobile  
Résidence  
Commerciale  
Ferme  
Voyage  
Cautionnement



6920, rte Louis-S. St-Laurent  
Compton (Québec)  
JOB 1L0

**Le courtier d'assurances indépendant  
vous protège mieux.**

Bur: (819) 835-9511  
(819) 823-3311  
Fax: (819) 835-9536



**Billet**

Saviez-vous que Compton a toujours compté environ 3000 habitants depuis l'an 1900? Mais que notre population a récemment commencé à montrer d'importants signes de diminution? Pour y contrer, faudra bien sûr faire des bébés, mais aussi accueillir d'aventureux arrivants. Comme ça l'a été pour nos ancêtres loyalistes ou beaucerons, débarquer dans un nouveau milieu pour y installer foyer et commerce demande une bonne dose d'audace. C'est dans cette veine qu'en 2008, L'écho souhaite donner de la visibilité aux nouveaux citoyens venus planter racines à Compton et y contribuer créativité, innovation et sang neuf. À cet égard, nous avons demandé à Isabelle Marissal de nous livrer ses impressions un an après son arrivée ici et

*l'ouverture des Miettes.*  
 Vous êtes nouveaux à Compton, faites-nous signe, nous aimerions vous connaître!  
 -Lisette Proulx

Lorsque Lisette m'a proposé de prendre la plume afin de partager nos impressions, à l'occasion du premier anniversaire de notre établissement à Compton comme nouvelle famille et de l'ouverture de notre boulangerie artisanale, une foule d'images a dansé dans ma tête. Le projet m'est apparu immédiatement sympathique et je sentais déjà courir mes doigts sur le clavier. Un an... C'est à la fois si court et si plein d'émotions ressenties!

Je nous revois encore, le 20 janvier 2007, aidés de quelques parents et amis, faire valser les boîtes et les meubles dans notre

## Les nouveaux arrivants!

nouvelle maison. Vous souvenez-vous combien l'hiver avait mis de temps à se manifester l'an passé? Ben, il est arrivé à Compton en même temps que nous! Y venait pis y faisait frette en titi!! Mais il faisait aussi plein soleil et je me souviens que nous nous étions passé la remarque dans la journée, à quel point nous nous sentions tout de suite bien dans cette maison. Un peu comme si nous y avions toujours habité!

Cette énergie nous a portés et nous avons retroussé nos manches afin d'entamer les travaux. Il fallait installer la famille, aménager le fournil et le magasin de la Boulangerie artisanale éducative « Les Miettes » et amorcer la décoration et l'instal-



lation de mon atelier de mosaïque : Les ateliers d'Hélios. Ouf!

Quelques murs abattus, quelques coups de pinceaux et de nombreuses heures à genoux ou perchés dans des escabeaux plus tard et la boulangerie ouvrait enfin, le 14 mars 2007!

Aujourd'hui, alors que nous soulignons ce premier anniversaire, nous abordons notre deuxième année avec confiance. Une première année comportée toujours son lot de questions et d'incertitude. Mais la boucle est maintenant bouclée et les témoignages chaleureux de notre clientèle nous encouragent à maintenir le cap sur notre mission : offrir des produits de boulangerie de haute qualité dans une perspective éducative. Les gens nous témoignent régulièrement que la qualité de l'accueil, l'accès à une information pointue, mais accessible sur des enjeux criants d'actualité (comme la santé et l'environnement, pour ne nommer que ceux-là), des produits sains et savoureux et les parfums appétissants qui s'échappent du fournil sont autant de raisons de revenir!

Une première année vient de se terminer et nous l'avons à peine vue passer. Une année remplie et riche de tant de découvertes! La boulangerie est maintenant bien lancée et les ateliers de mosaïque « Hélios » le seront aussi bientôt. Tous les membres de notre famille : Daniel, Isabelle et nos deux filles, Iris et Caroline désirent remercier chaleureusement les personnes qui nous ont accueillis et encouragés durant cette superbe année!



*Du vrai... du bon!*

## NOUVELLES HEURES d'ouverture pour le printemps

Lundi au vendredi : 4h am à 20h

Samedi : 6h am à 20h

Dimanche : 8h am à 20h

Limite de 1 coupon par personne / par visite

**SPÉCIAL 2 pour 1 BIG WOOD**

VALIDE DU 7 AU 30 MARS 2008, À COMPTON SEULEMENT sur présentation de ce coupon seulement



**Sylvie Blouin, propriétaire**

6805, rte Louis-S-St-Laurent, Compton Tél. : 819-835-0060

## Motus et bouche cousue

Quelle torture! J'en ai un bon coup... mais je ne peux pas vous le dire. Pourtant, ce serait le scoop de l'année. Le genre de nouvelle qui se répandrait du chemin Cochrane au fond de la côte à Ménard en passant par le pays des Breault... en 10 minutes!

Mais non. Il faut que je me calme. Ce n'est pas encore officiel, pas certain à 100 pour 100 %, alors on ne peut pas écrire ça dans le journal... Même si je l'ai appris avant les autres, j'ai dû promettre de me la fermer, ça, c'est dur! Surtout que L'écho ne sort qu'une fois par mois... Et d'ici là, Christian Caron va l'avoir appris, sapristi!

Vous pensez que je suis en train de mettre l'hameçon pour un poisson d'avril? Vous m'en reparlez...

En attendant, je vous livre les bons coups des autres.

-Lisette Proulx

## Pardonné...

Même si Christian Caron va me voler ma primeur, je lui pardonne à l'avance, car la semaine dernière il a pondu dans Le Progrès un superbe reportage sur l'assemblée générale annuelle des Comptonales. J'espère que vous l'avez lu, car avec les kilomètres de procès-verbaux qui noircissent cet Écho, il n'y a plus de place pour discuter sur... mon sujet favori. Je dirai simplement merci à tous ceux qui sont venus nous soutenir et nous inspirer. Et bravo aux nouveaux membres du CA, France Harrison et André La Palme qui se joignent à la joyeuse équipée composée de François Dubois, Gisèle Mailhot, Danièle Lanciaux, Michèle Lavoie, Réjane Tremblay et Diane Goyette. Attachez vos tuques, ils ont des idées nouvelles!



## Une vedette... faite avec amour chez BioBon

En vedette ce mois-ci au réputé site Internet gastronomique [www.quartiersgourmands.com](http://www.quartiersgourmands.com) le végé-pâté BioBon! On trouve une description alléchante et une superbe photo du produit en cliquant sur la saveur du mois. René Soudre, éditeur du site et gastronome réputé était de passage chez nous en septembre dernier dans le cadre des Comptonales. D'ailleurs, il a mis un lien vers [www.comptonales.com](http://www.comptonales.com) sur sa liste d'événements. La preuve qu'il a bon goût!

# Nos bons coups!



## Rencontres du Canada

Julie-Anne Veilleux, 15 ans (oui, oui, la fille à Nathalie Lessard qui nous raconte notre petite histoire dans L'écho) a été sélectionnée pour participer à l'activité « Rencontres du Canada » à Ottawa à la fin du mois d'avril. Il s'agit d'un stage d'une semaine où des jeunes de 14 à 17 ans, originaires de toutes les provinces canadiennes, vont vivre une expérience enrichissante. Ils participeront à des groupes de discussion, des mises en situation, de jeux de rôle et des présentations multimédias. Parmi les 12 thèmes proposés, Julie-Anne a choisi « le droit » et assistera donc à la simulation d'un procès criminel mettant en vedette de vrais avocats en plus de bénéficier de visites guidées dans la capitale fédérale. En prime, elle compte parfaire son anglais et valider un éventuel choix de carrière! Votre école n'offre pas ce programme? Faites-leur connaître le site de Rencontres du Canada [www.encounters-rencontres.ca](http://www.encounters-rencontres.ca). Le recrutement se fait aux écoles que ça intéresse et il n'est pas trop tard pur s'inscrire. Il y a une pénurie de jeunes du Québec qui y participent, c'est pourquoi on nous demande de « répandre la bonne nouvelle ».



## La Station fait sensation

Lors de la 22e édition du Gala Reconnaissance Estrie organisé par la Chambre de commerce régionale de l'Estrie et la Chambre de commerce de Sherbrooke le jury de sélection a retenu 18 entreprises finalistes parmi les candidatures soumises dans les six catégories. La ferme Pierre Bolduc (Fromagerie La Station) de Compton s'est distinguée en tant que finaliste de la catégorie Petite entreprise manufacturière. Et ce n'est pas tout, saviez-vous que certains chefs de grands restaurants de New York ont mis les fromages de la Station à leur menu? Notre fromagerie devra-t-elle changer son nom pour Grand central Station?

## Camping Branché

Gageons qu'Aimé et Marie-Claude on va souvent les retrouver dans cette rubrique. Eux autres y sont pas mal vites sur les bons coups qui mettent Compton sur la carte touristique. L'édition mars/avril 2008 de la revue Camping Caravaning publie un super reportage, non seulement sur « l'âme » qu'on su insuffler les propriétaires à leur camping, mais aussi sur la « petite communauté » de Compton qui accueille et intègre spontanément les campeurs et les trésors qu'on y découvre. Y'a plein de photos, courez l'acheter!



### Aie! Le Gros Pierre, réveille!

Après un hiver de dormance, espérons que Le Gros Pierre va se réveiller à temps pour enfile son smoking. Il est attendu pour une soirée à l'hôtel Delta de Sherbrooke le 27 mars prochain. Mais non, il ne s'est pas trouvé une nouvelle blonde... Notre homme est finaliste aux Grands Prix du Tourisme Cantons-de-l'Est dans la catégorie Agrotourisme et il aimerait bien gagner. Pa pa pa POMME! Bonne chance!



### La Coop, une Star!

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de La Coop fédérée, la Coop de Compton était finaliste pour le concours La Coop Étoile 2008, représentant ainsi fièrement la catégorie 0-6 M\$ de chiffre d'affaires. Au total, 3 coopératives seulement étaient finalistes. Le seul fait d'être finaliste était déjà un très honneur, considérant les moyens financiers limités ou modestes de notre Coop pour réaliser certains dossiers qui nécessitent souvent des fonds équivalents, peu importe la taille des coopératives. Sur la photo Denis Richard, Président de La Coop fédérée remettant une récompense à Jean-Sébastien Leblanc, directeur général de la Coop de Compton.

Les bons coups que vous traversez ici nous ont été gracieusement fournis par des complices bavards de toutes sortes, parlant d'eux-mêmes ou des autres. Si vous ne voyez pas votre bon coup dans cette rubrique, c'est qu'on ne l'a pas eu. Mais il y aura un autre Écho en avril. Ne manquez pas votre chance!

Contactez-nous à  
[lilimagine@sympatico.ca](mailto:lilimagine@sympatico.ca)  
ou au 835-0048

*Tout commence par la confiance*



**PROMUTUEL**  
COATICOOK-SHERBROOKE

**ASSURANCE** auto | habitation | des entreprises | agricole

**Coaticook • 819 849-9891**

102, rue Child  
Télécopieur : 819 849-6855

**Sherbrooke • 819 821-2116**

2355, rue King Ouest  
Télécopieur : 819 821-2225

Angèle Baillargeon  
Serge Boisvert  
Richard Bonsant  
Lucie Dubois  
Éric Gagnon

Sylvain Lapointe  
Yves Michaud  
Marie-Pascale St-Jacques  
Jeannine Tétreault

**Vous nous avez trouvés.**  
Vous n'aurez plus à magasiner !



[promutuel.ca](http://promutuel.ca)



ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

Le mois dernier, j'entamais la série sur les écoles. Plusieurs personnes m'ont contactée, soit pour obtenir une copie des photos par courriel, soit pour identifier les personnages qui s'y trouvent. Je les en remercie. Vos suggestions, contributions photographiques, commentaires et demandes de copies numériques sont les bienvenus via [lessard.veilleux@sympatico.ca](mailto:lessard.veilleux@sympatico.ca)

Ceci dit, voici donc que je poursuis mon périple à travers l'épopée scolaire de notre patelin.

# Compton mon histoire...

## « SPÉCIAL ÉCOLES » Les écoles de campagne



Nathalie Lessard



Classe de Sr Ste Irène 1951 - couvent de Compton

- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1. Yves Godbout               | 14. Mariette LeTourneau |
| 2. Wil Le Garrecan            | 15. Rejeanne Corriveau  |
| 3. Claude Proulx              | 16. Marielle Poiré      |
| 4. Robert Poiré               | 17. Denise Martel       |
| 5. Jean-Guy Hébert            | 18. Manigaa Jolin       |
| 6. Jacques Veilleux (Nelson)  | 19. Janine Rodrigue     |
| 7. Wil Gilbert                | 20. Sr Ste Irène        |
| 8. Jacques Veilleux (Carolus) | 21. Gisèle Vaillancourt |
| 9. Jean-Paul Soucy            | 22. Marie-Martha Gagnon |
| 10. Antoine Gagnon            | 23. Irène Jolin         |
| 11. Réal Gôlé                 | 24. Monique Martel      |
| 12. Lucille Martel            | 25. Lisa Martel         |
| 13. Denise Vaillancourt       | 26. Louis Bouhier       |

J'ai la réponse à ma question du mois dernier : Où est Jacques! Avec son aide, celle de sa sœur Simone et la contribution de Gisèle Vaillancourt-Mégré, nous avons reconstitué le casse-tête!

### Marguerite Robert

En des temps anciens, Mme Marguerite Robert avait enseigné à ma grand-mère, Evelyne Breault-Lessard (née en 1920!), poursuivant sa pédagogie sans relâche, jusqu'aux années '70, alors qu'elle s'attaquait à sa troisième génération d'écopiers égalant ainsi le score de Sœur St-Conrad. Je me souviens qu'elle nous avait appris les points cardinaux avec des trucs mémo-techniques : « Le nez au nord, le sud nous suit! ».

Elle comparait aussi l'accent sur la lettre « E » à la casquette d'un petit bonhomme : Bien coiffé, « é »! Fait son frais « è »! Selon que la palette du couvreur était portée vers le nez « é » (accent aigu) ou à l'envers (accent grave). Puis, lorsque venait le moment d'épeler phonétiquement, conformément à la méthode du Sablier (méthode réputée pour avoir engendré des scribes qui font des fautes), elle roulait ses « RRRR » comme une lionne rugissante!



Figure marquante auprès des écoliers, Mme Robert a œuvré dans notre communauté pendant plusieurs années. Si bien, qu'au moment de sa retraite, sa doctrine avait été prodiguée à plusieurs embranchements de l'arbre généalogique d'une même famille.

### Le juvénat St-Michel

Bien avant d'être baptisé « l'École primaire des Arbrisseaux » et d'être consacré aux enfants du primaire, cet édifice voué à l'enseignement s'est aussi appelé « Pensionnat Notre-Dame des neiges » à partir des années '70 mais surtout « Juvénat St-Michel » dès 1948. Non seulement les Frères des écoles chrétiennes y enseignaient-ils aux garçons qui comptaient devenir religieux, mais leur vocation de fermier était réputée aux alentours : le Frère Antonio venait régulièrement livrer des œufs directement à la maison!

Lors de la laïcisation de l'éducation, ils ont lentement démenagé leurs pénates et vendu la majeure partie de leurs terres



Dépenser son surplus d'énergie dans une activité qui permet de se surpasser tout en expérimentant une belle expérience de camaraderie, voilà une bonne façon de garantir « un esprit sain dans un corps sain ». Cette photographie de 1957 nous dévoile l'équipe Bantam qui avait vaincu l'équipe Midget d'East-Angus 4-1, contre toute attente. On y reconnaît, au premier rang, Nil Jolin ainsi que les jeunes Beauté et Turmel. Figurent à la seconde rangée, le « frère Marc », les jeunes Désainde, Boutin (avec le chapeau), Mercier et mon père, Clément Lessard, à l'extrême droite. Cinquante ans plus tard, ce souvenir lui ramène un sourire aux lèvres et des étoiles nostalgiques dans les yeux... et il me semble qu'il grandit quand il en parle... Et, de toute évidence, il n'est pas devenu religieux comme prévu!

à deux de leurs voisins; on y trouve aujourd'hui, entre autres, le Verger La Pommalbonne, près des anciens poulaillers.

#### Le « Couvent »

Communément appelé le « Couvent », puisqu'elle est construite sur l'ancien site du couvent des Sœurs de la Présentation, l'école Notre-Dame des Prés a été capturée dans l'engrenage de la révolution tranquille. D'abord prise en charge par les religieuses, la commission scolaire en a récupéré la gestion et en a fait une école laïque. L'édifice devait changer de vocation dans les années '90 alors que le premier cycle du primaire déménageait dans la nouvelle aile de l'école Louis -St-Laurent. C'est pourtant là que la cafétéria de l'école est née, (dans le vestiaire des filles) et les « grands » de Louis-St-Laurent devaient se vêtir chaque jour et traverser la rue par l'entrée de la Coopérative, pour aller se sustenter.

#### Le défi du mois : où est Alain?

Puisque vous avez été prompts à relever le défi du mois dernier, je vous en propose un nouveau : Où est Alain Bureau? Mme Hermine Bureau avait donné cette photographie à Estelle lors du 125e et on y voit le nom d'Alain au verso alors, encore une fois, aidez-moi!



Cette photographie a été prise en 1960, au Couvent. Chaque enfant tient ce qui semble être un petit livre d'histoire et une règle à mesurer. Que des garçons dans cette classe, à la mode d'autrefois.

### Gérin Custeau Francoeur

NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies,  
Immeubles, Successions,  
Testaments, Mandats

Tél. : (819) 849-4855

Télec. : (819) 849-9675

38, rue Child  
Coaticook (Québec)

## Invitation pour la prochaine assemblée générale des Compagnons



Les Compagnons du lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent vous invite cordialement à participer en grand nombre à sa prochaine assemblée générale.

Date :

Mercrèdi le 19 mars de 19 h à 21 h, et nous commencerons la réunion à 19 h 30.



Québec   
Gouvernement du Québec

Monique Gagnon-Tremblay

Députée de St-François,  
ministre des Relations internationales,  
ministre responsable de la Francophonie et  
ministre responsable de la région de l'Estrie

220, 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke (Québec) J1E 2W3  
Téléphone : (819) 565-3667  
Télécopieur : (819) 565-8779

*Bravo à tous les citoyens et  
citoyennes qui s'inspirent  
de l'histoire de Compton  
pour bâtir l'avenir.*



# Mêle-toi de tes affaires...

## Au service de Compton



Par Serge Caron  
Directeur général

### LE MENU RÉGLEMENTAIRE ET DES DÉCISIONS IMPORTANTES DE L'ANNÉE 2008

Je vous entretenais, lors de ma dernière communication, des perspectives de l'année 2008 en insistant davantage sur le compte de taxes et les projets d'immobilisation. Je prendrai cette fois-ci quelques lignes pour vous parler des projets de règlement en préparation.

Parmi les fonctions municipales qui prennent de l'importance, **se retrouvent la protection de l'environnement, la sécurité civile et la protection contre l'incendie.**

Nous avons, au cours des derniers mois, modifié de façon importante nos pratiques et par extrapolation, celles de nos citoyens, en regard de la gestion des ordures et autres matières résiduelles : collecte aux deux semaines, collecte des matières compostables, collecte des plastiques agricoles, création d'un lieu de récupération des piles usées, des cartouches d'encre, collecte des feuilles mortes à l'automne, programme de subvention à l'achat de composteurs domestiques, etc. Même si un certain succès en regard de ces nouvelles pratiques se fait déjà sentir, il reste encore beaucoup de chemin à franchir avant de réaliser les objectifs que nous devrions tous nous donner en tant que consommateur responsable. Les efforts de la Municipalité seuls ne seront jamais suffisants si chacune des familles, individuellement, n'est pas consciente de son rôle indispensable et ne prend pas sa place dans l'engrenage de la récupération, de la valorisation et du recyclage. **Ce ne sont pas les bacs distribués qui font augmenter la récupération et le recyclage, c'est ce que les citoyens met-**

**tent à l'intérieur. La Municipalité a créé les moyens, le succès dépend maintenant de vous.**

Nous amorcerons aussi bientôt les actions nécessaires visant à nous assurer que les fosses septiques et champs d'épuration domestiques rencontrent les conditions de la loi et de la réglementation provinciales. Les problèmes relatifs à la pollution des cours d'eau et des sols rendent l'adoption de ces mesures incontournables. Des informations précises vous seront transmises plus tard ce printemps.



Peut-être n'en êtes-vous pas conscients, mais votre Municipalité a aussi pour devoir de préparer un plan de secours pour les cas où des sinistres graves se produisaient sur son territoire. Vous entendez aussi, ces jours-ci à la télévision, des publicités du gouvernement du Canada qui invite tous les citoyens à préparer une trousse pouvant lui permettre de subvenir à ses besoins pendant un minimum de 72 heures en cas de sinistres ou crises graves. Ces mesures, qui paraissent provenir d'un affolement, visent pourtant à faciliter le rôle de chacun dans le cas de survenance d'événements de crise. Votre Municipalité aura l'occasion, au cours de l'année, de vous donner plus d'information relativement au plan des mesures d'urgence qu'elle compte appliquer sur son territoire si nécessaire. Comme pour la protection de l'environnement, vous y aurez votre rôle à jouer. **Pour plus de renseignements : télécharger le guide Urgence 72 heures au [www.getprepared.ca/fl/guide/national\\_f.pdf](http://www.getprepared.ca/fl/guide/national_f.pdf) et visitez le [www.securitecanada.ca](http://www.securitecanada.ca) sous l'onglet Urgences et catastrophes.**

Je voudrais enfin terminer en vous parlant d'une démarche entreprise à la MRC depuis déjà près de trois ans et qui consiste à mettre en œuvre les actions arrêtées dans une planification de protection incendie sur l'ensemble du territoire appelée, **schéma de couverture de risques en sécurité incendie.** L'application de ce schéma, en plus de renforcer les

## Municipales

capacités des services effectifs pour chacun des secteurs du territoire de la MRC, verra aussi apparaître de nouvelles pratiques dont celle où un service d'une autre municipalité pourra être appelé à prendre la responsabilité de desservir une partie d'une autre municipalité, le principe sous-jacent étant que c'est le service dont la caserne est la plus proche des lieux de l'incendie qui est la plus à même d'y intervenir le plus efficacement. Vous noterez aussi qu'un rajeunissement et des ajouts d'équipements viendront également participer à l'amélioration de la couverture en sécurité incendie préconisée par le schéma via de plus nombreuses mises en commun autant d'expertise que de matériel. Les municipalités participantes, conscientes que des coûts nouveaux sont présents à court terme, mise sur un aplanissement des mêmes coûts à plus long terme et sur d'éventuelles réductions de primes d'assurance pour leurs citoyens mieux outillés pour argumenter avec leurs assureurs de la nature réelle de leur risque incendie.

Je suis conscient que ces questions sont un peu techniques. Elles constituent cependant le lot du personnel municipal qui, sous la gouverne du conseil municipal, participent à faire avancer ces dossiers dans le meilleur intérêt des citoyens.



### Garagiste Professionnel

**Garage Beauvais  
Mécanique Mobile Enr.**

Mécanique générale  
Mise au point des injecteurs  
Freins et suspension  
Pneus et silencieux  
Pare-brise

**Compton 835-5612**

## ATTENTION! Immeubles non reliés au réseau d'égout municipal (1)

### Nouvel article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales

Plusieurs municipalités sont confrontées à des problématiques liées à la conformité des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées de leur territoire.

Sensible à cette réalité, le législateur, le 13 décembre 2007, a sanctionné le nouvel article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales, lequel se lit comme suit :

« 25.1 Toute municipalité locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, installer, entretenir tout système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., 1981, chapitre Q-2, r.8) ou le rendre conforme à ce règlement. Elle peut aussi procéder à la vidange des fosses septiques de tout autre immeuble.

Pour l'application du premier alinéa, les deuxième et troisième alinéas de l'article 95 s'appliquent compte tenu des adaptations nécessaires. »

Ainsi, une municipalité peut dorénavant, par l'effet conjugué des articles 25.1 et 95 de la Loi sur les compétences municipales, entrer et circuler sur une propriété afin de procéder à l'installation ou à l'entretien de tout système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée et procéder à la vidange des fosses septiques, **le tout aux frais du propriétaire de l'immeuble.**

Les frais engendrés par la municipalité pourront être assimilés à une taxe foncière, tel que le permet l'article 96 de la même loi et recouvrable de la même manière.

Le législateur met donc à la disposition des municipalités un outil supplémentaire pour l'application des lois environnementales, notamment dans **la lutte aux algues bleues...**

Alain Beaulieu, B.Sc.  
Responsable de l'urbanisme et de l'environnement  
Responsable des infrastructures d'aqueduc et d'égout

(1) Article tiré du bulletin spécial d'information juridique Monty Coulombe s.e.n.c. Avocats

LES DÉPANNERS  
**BON SOIR**  
TOUJOURS PRÈS DE VOUS



Maintenant  
avec Diésel  
Nelson Luce  
& Lucille Audet



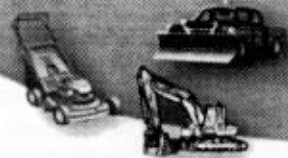
**LE RELAIS DU DOMAINE**  
**CLUB VIDÉO · DIÉSEL**

6950, Rte. Louis-S. St-Laurent  
Compton (Qc.) J0B 1L0 Tél. / Fax : (819) **835-9448**

Décapage & Pelouse

**Veilleux**

Mini-Excavation



- Épandage de sable et sel
- Transport de petites quantités de terre, sable et gravier

Info : Tommy Veilleux  
Rés. : 835-0877  
Cel. : 572-3806  
6740, Rte Louis-S. St-Laurent  
Compton, Qc., J0B 1L0

RÉGINALD  
**BRANCHAUD**  
F.N.R.

Installation de poêle,  
foyer, cheminée préfabriquée  
Regainage de cheminée  
existante en maçonnerie

(819) 835-9203

Entrepreneur spécialisé  
Conseiller membre APCCS  
Association Professionnelle  
Chauffage Combustible Solide



France Bonsant  
Députée  
Compton-Stanstead



*C'est un honneur et un privilège pour moi  
de représenter mes concitoyens et concitoyennes  
de Compton à la chambre des Communes.  
Merci de votre confiance.*

1955, rue Belvédère Sud  
Bureau 100  
Sherbrooke (Québec) J1H 5Y3  
Tel. (819) 347-2598  
Télé. (819) 347-3583  
bonsaf1@parl.qc.ca

**BLOC**  
QUÉBÉCOIS



# Mêle-toi de tes affaires...

## Municipales

### Session ordinaire du 4 décembre 2007

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Mesdames Diane Goyette et Lisette Proulx exposent les éléments qui motivent les administrateurs des Comptonales à faire une demande de soutien de 12 000 \$ à la Municipalité en soulignant la visibilité que procure à Compton la tenue de l'activité, laquelle se traduit par un achalandage touristique de plus en plus important et par une capacité d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants. Monsieur Victor Blais insiste pour sa part sur l'aspect diversification de l'économie et soutien aux entreprises agroalimentaires locales et régionales pour soutenir la demande.

Monsieur le maire Veilleux fait remarquer aux demandeurs l'importance de leur demande et indique que le conseil débatera du dossier plus tard au cours de la session afin que le secrétaire-trésorier puisse livrer une réponse aux parties intéressées dès le lendemain de la présente session.

#### Cotisation à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Le conseil procède au renouvellement de l'appartenance des deux principaux officiers du Service de prévention des incendies de la Municipalité pour l'année 2008 à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et en assume la cotisation de 205.11 \$ s'y rapportant pour chacun des membres inscrits.

#### Identification des priorités pour la Sûreté du Québec

La Municipalité établit comme suit les priorités à transmettre à la Sûreté du Québec pour l'an 2008 :

- Contrôler la vitesse sur les routes 147 et 208, particulièrement dans le périmètre villageois;
- Accentuer le contrôle sur la production et le trafic des stupéfiants;
- Voir au respect des traverses piétonnières sur les principales voies de circulation traversant le village de Compton.

#### Réseau environnement

Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité au Réseau environnement pour l'année 2008 au coût de 227 \$.

#### Demandes d'aide financière

**Compagnons du lieu historique :** considérant l'importance de la demande et l'absence de documents financiers l'accompagnant, les membres du conseil conviennent de reporter l'étude de cette demande et de requérir des demandeurs de fournir un état financier, un budget prévisionnel et une évaluation des retombées que le projet apportera à la Municipalité.

Le conseil requiert en même temps de l'administration qu'elle prépare un formulaire par lequel les demandeurs de contributions dépassant 1 000 \$ devront à l'avenir exposer les éléments faisant partie de leur demande comme ce qui est requis des Compagnons du lieu historique.

**Les Comptonales :** le conseil prévoit au budget 2008 de la Municipalité un soutien financier au montant de 8 000 \$ aux fins de supporter les activités se rattachant aux Comptonales 2008.

#### Embauche

Afin de diminuer de 8 heures la durée de la semaine de travail de monsieur Roland Groleau; le conseil procède à l'embauche de monsieur Michel Vallée au sein de l'équipe du Service des travaux publics à titre de journalier-chauffeur sur appel. Une entente est prise avec monsieur Roland Groleau afin de réduire la durée de sa semaine normale de travail à 32 heures maximum. De façon à maintenir la productivité estivale des équipes d'employés, la durée de la semaine de travail de monsieur Groleau pour la période où la semaine de travail est sur 4 jours de 10 heures est fixée à 30 heures/semaine.

#### Avis de motion – Règlements

**Adoption avec dispense de lecture du règlement numéro 2000-17-1.07 modifiant le règlement 2000-17 créant le comité consultatif d'urbanisme et ses règles de fonctionnement.**

L'objet de ce règlement est d'intégrer le directeur du Service de prévention des incendies au comité consultatif d'urbanisme.

**Adoption du second projet de règlement numéro 2007-82 – Règlement sur les usages conditionnels**

Ce projet de règlement vise à assouplir la réglementation sur le zonage en permettant d'implanter, à la suite d'une procédure d'évaluation, des usages acceptables pour la population et compatibles avec le milieu sans qu'il soit nécessaire de modifier la réglementation chaque fois.

#### L'Office municipal d'habitation

Le conseil approuve le budget soumis par l'Office municipal d'habitation pour l'exercice financier 2008 de l'organisme.

#### Agréments

Le conseil consent aux augmentations de rémunération qui résultent des postes et situations suivants :

- Augmentation salariale des brigadiers scolaires de 9.50 \$ à 11 \$ de l'heure;
- Augmentations pour les visites de prévention des pompiers de 10 \$ à 15 \$ par visite;
- Augmentation de la primes de garde de fin de semaine des pompiers de 30 \$ à 35 \$.

Ces augmentations seront reflétées au budget 2008 de la Municipalité.

## Session spéciale du 18 décembre 2007

### Adoption des prévisions budgétaires 2008

Le conseil, ayant pris connaissance du dernier rapport financier en date du 30 septembre 2007 et des prévisions budgétaires 2008 de la Municipalité de Compton, adopte ces prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008 conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec.

La Municipalité publie et diffuse le document explicatif de ce budget par voie de circulaire postal sur l'ensemble du territoire de la municipalité et autorise le paiement de cette dépense d'environ 200 \$ à même les crédits du budget 2007.

### Dépenses en immobilisations 2008-2009-2010

Le conseil confirme l'approbation et l'adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010.

\*\*\*

## Session ordinaire du 8 janvier 2008

### Communication – Directeur du Service de protection contre les incendies

Considérant la nécessité que toute personne à qui cela est utile puisse rejoindre le directeur du Service de protection contre les incendies dans un court délai; le conseil lui autorise l'acquisition d'un téléphone cellulaire.

### Achat d'un détecteur de gaz

Les membres du conseil autorisent l'achat, auprès de la firme Protection incendie CFS ltée, d'un détecteur à gaz au prix de 2 914,29 \$.

### Embâcle sur la rivière Moe – Intervention

Un embâcle s'est formé peu de temps avant Noël dans le lit de la rivière Moe, près de la gravière de la compagnie Excavation Normand Nadeau et fils inc. La présence de cet embâcle risquant de créer des inconvénients lors de la fonte de la neige; le conseil a approuvé les travaux autorisés par l'administration aux fins de dégager la rivière Moe de l'embâcle qui s'y était formé. Une dépense de 1 500 \$ est pour ce faire autorisée.

### Reconstruction de la conduite d'égout – Secteur du camping

La Municipalité accorde à la firme Teknika-HBA le paiement des honoraires de 12 067,41 \$ qu'elle réclame pour la réalisation des travaux préparatoires aux travaux de remplacement de la conduite d'égout dans le secteur du camping. Cette somme proviendra de la subvention reçue des gouverne-

	BUDGET 2007	RÉSULTATS ESTIMATIFS 2007	BUDGET 2008
<b>REVENUS :</b>			
TAXES SUR			
LA VALEUR FONCIÈRE	2 092 600	2 098 653	2 152 014
UNE AUTRE BASE	374 488	375 022	389 597
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	72 525	77 302	76 175
AUTRES REVENUS – SOURCES			
LOCALES	208 700	603 882	297 926
TRANSFERTS	517 761	614 481	549 472
<b>TOTAL - REVENUS</b>	<b>3 266 074</b>	<b>3 769 340</b>	<b>3 465 184</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b>			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	536 399	515 308	556 277
SÉCURITÉ PUBLIQUE	501 535	491 032	538 154
TRANSPORT	1 156 758	1 135 964	1 261 366
HYGIÈNE DU MILIEU	360 056	638 673	503 350
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	6 798	7 040	17 637
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	113 949	113 949	124 623
PROMOTION ET DÉVELOP. ÉCONO.	53 172	53 006	47 499
LOISIR ET CULTURE	165 301	162 449	150 033
FRAIS DE FINANCEMENT	69 155	71 178	76 740
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	150 426	150 426	165 505
<b>TOTAL</b>	<b>3 113 549</b>	<b>3 339 025</b>	<b>3 441 184</b>
<b>DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
	(55 475)	(294 105)	(280 900)
<b>FONDS D'AUTRES SOURCES :</b>			
AFFECTATIONS ET IMMOBILISATIONS	208 000	598 207	304 900
<b>TOTAL :</b>	<b>3 266 074</b>	<b>3 643 127</b>	<b>3 465 184</b>
	0	126 213	0
<b>EXCÉDENT NET ESTIMATIF</b>			

ments provincial et fédéral dans le cadre du programme de transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

### Nouveau camion

Le conseil autorise le lancement d'un appel d'offres pour l'achat d'un camion léger à 6 roues motrices, moteur diesel, transmission automatique devant remplacer l'actuel véhicule de la Municipalité.

Considérant l'opportunité de se procurer chez un fournisseur local une boîte de camion à bascule neuve de marque Del de Automobile DM inc. au prix de 10 000 \$; la Municipalité procède immédiatement à l'achat de cet équipement pour le nouveau camion.

### Demandes de contribution – Festival du lait de la MRC de Coaticook

La Municipalité de Compton verse une contribution de 1 500 \$ au Festival du lait de la MRC de Coaticook pour la tenue de l'activité en 2008.

### Cotisations 2008 pour l'inspecteur en bâtiment

Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de l'inspecteur en bâtiment environ-

nement à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2008 au coût de 100 \$ et à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement pour un montant de 225 \$. Il autorise également sa participation au congrès annuel 2008 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec au coût de 1 200 \$.

### Adoption du règlement 2007-83 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2008 : une formule utilisateur-payeur

Des discussions se tiennent quant à quelques aspects du règlement de taxation à adopter lors de la prochaine session et de façon spécifique sur les frais à faire assumer aux utilisateurs pour le service de l'enfouissement des ordures et le coût de location des bacs de 1139 litres.

Sur le premier aspect, les membres du conseil conviennent de façon unanime que les générateurs de déchets doivent payer leur juste part autant pour la collecte que pour l'enfouissement et qu'en conséquence, la formule antérieure qui ne répond plus à l'objec-

(Suite à la page 12)



# Mêle-toi de tes affaires...

## Municipales

(Suite de la page 11)

tif doit être modifiée. Le taux pour l'enfouissement devra donc à l'avenir être en relation avec la tarification pour la collecte, directement proportionnel au volume collecté et enfoui. Sur le sujet du juste de prix de location des gros bacs de 1139 litres, le conseil convient qu'il devrait passer à 100 \$ par bac par année.

### Adoption du règlement numéro 2007-82 sur les usages conditionnels

À l'automne dernier, le comité consultatif d'urbanisme avait recommandé l'adoption d'un règlement sur les usages conditionnels. Ce règlement vise à assouplir la réglementation sur le zonage en permettant d'implanter, à la suite d'une procédure d'évaluation, des usages acceptables pour la population et compatibles avec le milieu, et ce, sans qu'il soit nécessaire de modifier la réglementation chaque fois. Le texte intégral de ce règlement est disponible au bureau municipal.

### ZONES ADMISSIBLES ET USAGES CONDITIONNELS AUTORISÉS

Les zones admissibles et les usages conditionnels pouvant y être autorisés sont ceux indiqués au tableau suivant. Les zones auxquelles réfère cet article sont celles délimitées au règlement de zonage numéro 2002-35. Divers critères s'appliquent, consultez le règlement.

Numéro Zones admissibles Usages conditionnels pouvant être autorisés

- 1) **Ra-1** Résidence unifamiliale jumelée, résidence bifamiliale isolée
- 2) **Ra-6** Commerce ou service contraignant
- 3) **Ra-11** Restaurant, commerce d'hébergement, musée, salle d'exposition, galerie
- 4) **Rb-2** Entreposage intérieur, entrepreneur en couture, activité artisanale
- 5) **Rb-3** Résidence bifamiliale isolée
- 6) **Rb-7** Résidence unifamiliale en rangée
- 7) **Ca-3** Bar sans spectacle érotique
- 8) **Cv-1** Unifamiliale isolée, jumelée, en rangée, bifamiliale isolée, trifamiliale isolée, résidence communautaire, commerce ou service en général, service administratif, service de santé

### Commande de bacs bruns pour la collecte des compostables

La Municipalité procède à l'achat auprès de la MRC de Coaticook de 1137 bacs bruns de 240 litres et de 1292 bacs de cuisine au prix de 68 178 \$ pour l'ensemble des bacs bruns de 240 litres et de 6 360 \$ pour l'ensemble des bacs de cuisine, pour un total de 80 463 \$.

### Cours numéro 3 pour officier incendie

Le conseil autorise l'administration à procéder à l'inscription de monsieur Sylvain Dusseault au cours numéro 3 du profil d'officier en matière de protection contre l'incendie, le coût d'inscription étant de 305 \$. Ceci en considérant la demande de monsieur Sylvain Dusseault, préventionniste de la Municipalité pour que cette dernière assume 17 % des coûts de formation en regard du cours numéro 3 pour les officiers en sécurité incendie.

Considérant que monsieur Dusseault s'engage à rembourser la Municipalité pour la différence entre la part assumée par la Municipalité et le montant total des frais d'inscription; il est résolu que la Municipalité obtienne de monsieur Dusseault le remboursement de 83 % de ce montant dans un délai raisonnable.

### Plan des mesures d'urgence en sécurité civile

Considérant qu'il est nécessaire de poursuivre les travaux pour l'adoption du plan des mesures d'urgence en sécurité civile de la Municipalité; il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité, de fixer au 12 février 2008 à 13 h 30, la date de la première rencontre de travail relative à l'adoption d'un plan des mesures d'urgence en sécurité civile.

\*\*\*

### Session spéciale du 15 janvier 2008

#### Adoption du Règlement numéro 2007-83 décrétant l'imposition des taxes municipales de l'exercice financier de l'année 2008

Le règlement décrète les taxes foncières

générales, les taxes spéciales, le tarif pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux usées, d'enlèvement, de transport et de dépôt définitif des déchets, des matières recyclables, y inclut la collecte et la disposition des matières compostables et les autres compensations ainsi que leur mode de paiement pour 2008 de la Municipalité de Compton.

#### Taxes imposées sur la valeur foncière

Il est imposé et prélevé sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité de Compton, une taxe foncière générale de 0,7857 \$ du cent dollars d'évaluation d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur en 2008, ainsi qu'une taxe foncière générale de 0,1543 \$ du cent dollars d'évaluation d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur en 2008 pour le Service de l'organisation policière.

#### Taxes spéciales pour les frais reliés à la vidange périodique des étangs de la station d'épuration des eaux usées

Taxe de 0,0066 \$ du cent dollars d'évaluation sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur de la municipalité desservi par le Service d'assainissement d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur en 2008.

#### Taxe spéciale pour défrayer le Service de la dette du secteur aqueduc

Taxes imposées en vertu des règlements :  
2003-47, 2004-52 et 2005-62 : 0,0188 \$ du cent dollars d'évaluation;  
2006-70 : 0,0033 \$ du cent dollars d'évaluation;  
2001-26 : 0,1242 \$ du cent dollars d'évaluation.

Ces taxes touchent tous les immeubles imposables situés sur le territoire desservi par le Service d'aqueduc d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur en 2008.

#### Taxe spéciale pour défrayer le Service de la dette du secteur égout et celui de l'usine d'épuration

Égout : taxe de 0,0213 \$ du cent dollars

d'évaluation.

Usine d'épuration : taxe de à 0,0226 \$ du cent dollars d'évaluation.

Ces taxes s'appliquent sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire desservi par le Service d'assainissement d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur en 2008.

#### Taxe foncière spéciale du secteur aqueduc et égout

Taxe de 0,0078 \$ du cent dollars d'évaluation d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur en 2008.

#### Tarification pour services municipaux

Service d'aqueduc pour les immeubles desservis, n'étant pas pourvu d'un compteur d'eau :

230 \$ par unité de logement, par commerce, par industrie;

0,0158 \$ du gallon pour chaque piscine intérieure ou extérieure.

Service d'aqueduc pour les immeubles desservis, pourvus d'un compteur d'eau : 230 \$ par commerce, par industrie pour un débit maximum de 349 m<sup>3</sup> d'eau utilisée.

Consommation d'eau excédentaire : charge supplémentaire de 0,88 \$ par m<sup>3</sup> d'eau consommée pour l'excédent de 349 m<sup>3</sup>.

Service d'assainissement pour les immeubles desservis, **non pourvus d'un compteur d'eau** : 176 \$ par unité de logement, par commerce, par industrie.

Service d'assainissement pour les immeubles desservis, **pourvus d'un compteur d'eau** : 176 \$ par commerce, par industrie pour un débit maximum de 349 m<sup>3</sup> d'eau rejetée.

Consommation d'eau excédentaire utilisée : charge supplémentaire de 0,50 \$ par m<sup>3</sup> d'eau consommée pour l'excédent de 349 m<sup>3</sup>.

Tarif d'enlèvement, de transport, de dépôt définitif des déchets solides, de la collecte sélective et des matières compostables :

Matières recyclables et compostables (collecte, transport et traitement) : 82,60 \$ par unité de logement, par commerce, par industrie, soit : 44,43 \$ pour les matières recyclables et 38,17 \$ pour les matières compostables.

Déchets solides et déchets volumineux (collecte, transport et traitement) : 0,2852 \$ du litre à chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité à desservir ou pouvant bénéficier du service sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire desservi : soit 102,67 \$ par unité de logement équivalent à un bac de 360 litres recueilli à raison d'une fois par

deux semaines;

soit 324,84 \$ par bac de 1139 litres recueilli à raison d'une fois par deux semaines.

Tout service excédentaire est calculé à raison d'un tarif annuel de 0,2852 \$ du litre, multiplié par le nombre de litres excédentaires recueillis au cours de l'année, le volume de l'année précédente servant pour l'établissement du montant de taxes à payer pour l'année 2008.

Location de bac de 1139 litres : 100 \$ pour l'année 2008. Cette compensation est réduite de façon proportionnelle dans le cas d'utilisation pour une ou des périodes plus courtes.

#### Licence pour chien

Le gardien d'un chien, dans les limites de la municipalité, doit avant le 1er mars de chaque année, obtenir une licence pour ce chien. La licence est payable annuellement et est valide pour la période d'une année allant du 1er janvier au 31 décembre. Cette licence est incessible. La somme à payer pour l'obtention d'une licence pour chien est fixée à dix dollars. Cette somme n'est ni divisible ni remboursable. La licence est gratuite si elle est demandée par un handicapé visuel pour son chien de guide, sur présentation d'un certificat médical attestant la cécité de la per-

(Suite à la page 14)



## IMPÔT - IMPÔT - IMPÔT

# Suzanne Couture

## COMPTABLE AGRÉÉE

### RAPPORT D'IMPÔT INFORMATISÉ POUR:

- Particuliers
- Travailleurs autonomes
- P.M.E.
- Corporatif

6672, Route Louis-S. St-Laurent  
Compton (Québec) J0B 1L0

Tél./télé. : (819) **835-9139**



Comptables  
agréés  
du Québec



# Mêle-toi de tes affaires...

(Suite de la page 13)

sonne. Il en est de même pour toute personne se déplaçant en chaise roulante pour son chien l'aidant dans ses déplacements.

## Consommation mesurée au compteur

La taxe d'eau et la taxe d'assainissement pour les usagers qui ont un compteur d'eau sont facturées après lecture de la consommation. Lorsque la lecture de la consommation est rendue impossible à cause du mal fonctionnement ou du bris d'un compteur d'eau, la consommation retenue pour facturer l'utilisateur sera la moyenne de celle relevée les cinq années précédentes pour la même période.

## Demande de contribution – Fondation de la Frontalière

Le conseil autorise le versement d'un montant de 100 \$ aux fins de soutenir les activités étudiantes de l'école la Frontalière.

## Chemin Ives Hill – Réclamation de Bell pour déplacement de la ligne

Une entente avait été prise avec Hydro-Québec l'an dernier pour le déplacement de la ligne longeant le chemin Ives Hill, dans le secteur proche de la gravière d'Excavation Normand Nadeau et fils inc. En conséquence de ce déplacement, Bell Canada prévoit transporter ses fils sur les nouveaux poteaux qui seront installés par Hydro-Québec et faire assumer les frais de ces travaux à la Municipalité de Compton. Bell refuse de considérer que le déplacement de ses fils sur une ligne de meilleure qualité lui apporte un avantage pécuniaire dont elle devrait assumer entièrement les coûts. Considérant l'impasse des discussions en vue de régler ce dossier avec l'administration municipale; le conseil convient de signifier à Bell Canada que la Municipalité entend profiter du traitement de gratuité que lui a reconnu le propriétaire de la ligne, Hydro-Québec, et qu'elle compte que Bell Canada révisera sa position de manière à ce que l'entreprise lui accorde le même traitement. La Municipalité souhaite que Bell Canada comprenne que les travaux seront faits pour des raisons particulières qui avantagent finalement les pro-

priétaires des infrastructures, dont Bell Canada, et que la Municipalité, propriétaire des lieux où se trouve la ligne actuelle, n'a pas à assumer les coûts du transfert. Le conseil indique également que sans s'ingérer dans les rapports contractuels régissant la relation entre Hydro-Québec et Bell, la Municipalité considère enfin inapproprié qu'Hydro-Québec ait à payer pour les avantages que Bell retirera des travaux.

## Semaine des hebdomadaires

Considérant la tenue prochaine de l'activité de la Semaine des hebdomadaires, laquelle vise à reconnaître l'intérêt des communautés locales à maintenir leur hebdo local; le conseil autorise le versement d'une contribution de 106 \$ pour un huitième de page dans le journal le Progrès de Coaticook.

\*\*\*

## Session ordinaire du 22 janvier 2008

### Collectes des résidus domestiques dangereux

Le conseil autorise la tenue sur le terrain du garage municipal d'une collecte des résidus domestiques dangereux le 21 juin 2008 et de secondar la Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook dans l'organisation de cette activité. Les frais de l'ordre de 200 \$ seront affectés par la Municipalité.

### Achat d'un camion léger pour le Service des travaux publics

Il est résolu d'autoriser l'achat d'un camion léger de marque Dodge RAM 3 500 de Les autos DM Compton inc. au prix de 31 335 \$.

### Dépenses reliées aux intempéries de la semaine du 6 janvier

Le conseil autorise le paiement des matériaux et services acquis pour réparer les chemins publics au cours de la semaine du 6 janvier 2008 au coût de 17 532,44 \$.

### Achat de divers accessoires pour le chargeur-rétrocaveur

L'achat par la Municipalité d'un godet de 48 pouces de Atelier RF Sherbrooke, au prix de

## Municipales

2 264 \$, a été autorisé par le conseil. Le conseil autorise la Municipalité à acheter un ensemble de chaînes à passer aux roues pour l'hiver de la firme garage J.N. Denis Inc. au prix de 775 \$.

### Paiement du fournisseur pour les travaux sur les ponts du chemin de la Station

Le conseil autorise le paiement relatif aux travaux réalisés par la firme Groupe Poirier inc. sur le pont numéro 1914 au montant de 3 400 \$ et le paiement de 80 % des travaux réalisés sur le pont 1915 (7 680 \$)

### Dossier Davignon – Demande de reconsidération de compensation pour les dommages à une boîte aux lettres

Le conseil confirme leur décision refusant d'indemniser monsieur Davignon pour les dommages à sa boîte aux lettres.

### Contributions

Il est résolu de ne pas donner suite à la demande des finissants de la Frontalière pour ce qui regarde l'album des finissants, mais une contribution de 100 \$ est versée aux élèves de l'école la Frontalière qui doivent participer à un échange linguistique avec d'autres élèves de l'Alberta.

Le conseil accorde une aide financière de 1 750 \$ à l'Association soccer-football Coaticook-Compton pour les activités de l'année 2008. La Municipalité s'engage, comme pour les années passées, à louer et rendre disponibles deux toilettes chimiques, une roulotte, quatre bancs de joueurs, deux poubelles, la tonte de gazon et l'entretien de la roulotte ainsi que la permission d'utiliser le terrain de l'école des Arbrisseaux pour la tenue d'un tournoi du 7 au 10 août 2008.

### Chambre de commerce – Gala au Granada

Considérant que des entreprises de la municipalité sont finalistes à la soirée gala Reconnaissance Estrie qui doit se tenir au théâtre Granada le 15 février 2008; le conseil autorise monsieur le maire Veilleux à représenter la Municipalité à l'occasion du gala. La Municipalité assumera les coûts de 150 \$ relatifs à cette activité.

### **Dernière collecte des plastiques agricoles**

Considérant le tonnage de 2,1 tonnes obtenu lors de la dernière collecte des plastiques agricoles du 9 janvier 2008; ainsi qu'en considérant qu'une bonne part de l'accroissement du tonnage provient de la forte participation des agriculteurs de Ste-Edwidge-de-Clifton, il est résolu de poursuivre la campagne de sensibilisation de nos agriculteurs en leur transmettant une lettre signée par le maire et en prévoyant des visites individuelles aux agriculteurs non impliqués.

### **Brochure de la corporation touristique régionale de Coaticook**

Le conseil autorise la réinscription de la Municipalité de Compton à la brochure de la corporation touristique régionale de Coaticook pour un montant de 1 50 \$.

### **Achat de matériel informatique**

Il est résolu d'acheter deux ordinateurs de capacité de 2,66Ghz incluant deux écrans minces de 22 pouces, deux claviers et l'installation des logiciels de la suite Office de la firme Coaticook informatique au prix de 2 258 \$. Il est résolu qu'en sus, il soit procédé à l'achat de logiciels pour un total de 449,98 \$.

### **Achat du module de gestion des fosses septiques**

L'achat du module de gestion des fosses septiques de la firme P G Govern au prix de 3 235 \$ est autorisé par le conseil.

### **Participation au programme d'économie d'eau potable**

Le conseil autorise l'inscription de la Municipalité pour l'année 2008 au programme d'économie d'eau potable parrainé par le Réseau environnement.

### **Chambre de commerce – Souper du maire de Coaticook**

Le conseil autorise le maire de la Municipalité de Compton à représenter la Municipalité lors du souper du maire de Coaticook organisé le 30 janvier 2008 par la Chambre de commerce de la région de Coaticook. Une dépense de 45 \$ y sera affectée.

\*\*\*

### **Session ordinaire du 5 février 2008**

#### **Service de protection contre les incendies**

Considérant le besoin de voir à ce que tout l'équipement pour le Service de protection contre les incendies soit sécuritaire et complet, le conseil autorise l'achat auprès de la firme Distribution Michel Fillion inc. de : cinq (5) habits de ville complets au prix

de 1 990 \$, trois (3) paires de bottes au prix de 520 \$ et un (1) détecteur électrique au prix de 518 \$. L'achat, auprès de la firme Aéro-Feu inc., de huit (8) lampes pour casques au prix de 496 \$ a également été autorisé.

#### **Remplacement d'un surpresseur de la station de traitement des eaux usées**

Considérant qu'un des surpresseurs de la station de traitement des eaux usées est à la fin de sa vie utile, le conseil autorise l'achat et l'installation auprès de la firme Surpresseur 4S d'un surpresseur de marque Robuschi au prix de 8 000 \$.

#### **Renouvellement de l'adhésion à l'Association des travaux publics d'Amérique**

La participation aux activités de l'Association des travaux publics d'Amérique, section Québec est dans l'intérêt du responsable des travaux publics, donc le renouvellement de l'adhésion à cet association impliquant un coût de 225 \$ est accordé.

#### **Achat de divers articles pour le nouveau camion léger**

L'achat de divers articles pour une somme de 2 000 \$ sera effectué aux fins de compléter la préparation du nouveau camion léger du Service des travaux publics.

#### **Colloque annuel 2008 de l'ATPA**

Monsieur Fernand Fontaine participera au colloque de l'Association des travaux publics d'Amérique, section Québec qui se tiendra à Rimouski en septembre 2008, étant donné que les informations diffusées au cours de ce colloque sont en lien direct avec ses fonctions.

#### **Achat de conduits de ventilation pour le garage**

L'achat du matériel nécessaire se fera ainsi que l'implication des employés des travaux publics à l'installation de conduits afin de diffuser la chaleur à toute la surface du garage municipal.

#### **Contribution – Société d'agriculture de Stanstead**

Le conseil autorise l'achat d'une demi-page dans le cahier de l'exposition agricole d'Ayer's Cliff au prix de 45 \$.

#### **« Vins et Fromages » du Festival du lait de la MRC de Coaticook**

Une table est réservée au nom de la Municipalité de Compton pour la 5e édition « Vins et Fromages » du Festival du lait de la MRC de Coaticook. Le coût de cette dépense est de 400 \$.

#### **Vente d'un camion de voirie (Ford 1987)**

Monsieur Fernand Fontaine finalisera la transaction de la vente du camion de voirie (Ford 1987) avec l'acheteur, soit monsieur Yannick Jean.

#### **Vérification du colmatage du puits No 3**

Considérant qu'à la sortie d'un bris d'aqueduc durant la fin de semaine des 2 et 3 février derniers, le puits donnait des alarmes de bas niveau malgré l'intervention du technicien à l'effet d'augmenter le débit à son niveau maximal. La pompe sera sortie du puits No 3 par la firme R. Fontaine et l'inspection visuelle dudit puits par le passage d'une caméra sera effectuée par la firme Nova Aqua, le tout pour un coût maximum de 2 000 \$.

\*\*\*

### **Session ordinaire du 19 février 2008**

#### **Demandes de contribution**

Le conseil autorise le versement d'un montant de 130 \$ pour l'insertion d'une annonce annuelle de la Municipalité dans le semainier paroissial pour l'année 2008.

#### **Comité de relance**

Les personnes désignées pour siéger au comité de relance sont : monsieur Gaétan Couture, madame Lisette Proulx, madame Marie-Claude Bibeau, madame Michèle Lavoie, monsieur Bertrand Gagnon, madame Diane Goyette, madame Marjorie Tyroler, monsieur Miguel Gilbert, madame Monique Clément, monsieur Denis Beaudoin, monsieur Fernand Veilleux, monsieur Robert Paré et monsieur Serge Caron. Seules les personnes désignées ci-dessus sont autorisées à participer aux travaux du comité.

#### **Rencontre d'information sur la pandémie d'influenza**

Considérant le risque toujours présent d'une pandémie d'influenza et les mesures à prévoir dans le cas où pareille situation devait se produire, il est résolu que messieurs Fernand Veilleux et Serge Caron participent à la rencontre organisée par le ministère des Affaires municipales et des régions le 13 mars 2008 à 14 h au Coffret de l'imagination à Coaticook.

#### **Demande de reconduction de la division du territoire municipal en districts électoraux**

Il est résolu que la Municipalité de Compton demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle rem-

(Suite à la page 16)



# Mêle-toi de tes affaires...

## Municipales

(Suite de la page 15)

plit bien les conditions requises pour procéder à une telle reconduction. Suite à l'accomplissement des formalités, la Commission de la représentation électorale transmettra à la Municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division. Cette décision sera par la suite soumise à la consultation publique de la Municipalité.

### Pacte rural – Projet pour la réalisation d'un plan directeur

Considérant la recommandation du comité de relance de la Municipalité de Compton pour la réalisation d'un plan directeur pour le village, lequel serait réalisé sous la responsabilité de la Municipalité et supporté pour 70 % par les argents du pacte rural. Considérant également que la réalisation d'un plan directeur pour le village de Compton représente une démarche qui aidera à élaborer les pistes de conservation et de développement de ce secteur de la municipalité, le conseil municipal de la Municipalité de Compton apporte son appui au projet pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement urbain qui sera soumis au titre du programme du pacte rural de la MRC de Coaticook aux fins de l'obtention d'une aide financière à même la part du budget réservée pour la Municipalité de Compton. Il est résolu que la contribution de la Municipalité au titre de ce projet soit appropriée de la réserve créée l'an passé par le conseil pour supporter les projets du comité de relance.

### Pacte rural – Projet de réalisation d'une étude pour la création d'une radio coopérative pour la MRC de Coaticook

Le conseil municipal de la Municipalité de Compton apporte son appui en regard de la demande de soutien financier qu'entend présenter au programme du Pacte rural, volet régional, la SADC de la région de Coaticook, pour réaliser une étude pour la mise en place d'une radio coopérative desservant le territoire de la MRC de Coaticook. Ceci est en considérant que ce projet est en lien direct avec la volonté de dynamiser le milieu et

qu'une bonne partie du financement est déjà apporté par les partenaires.

### Demande d'aide financière dans le cadre du programme Carrière-été 2008

Considérant que la Municipalité compte embaucher un étudiant au cours de l'été prochain pour l'animation du local des jeunes, le conseil autorise le directeur général à présenter, pour et au nom de la Municipalité, une demande de soutien financier dans le cadre du programme Carrière-été 2008, maintenant connu sous le nom : Initiative emploi d'été Canada.

### Formation sur l'eau potable : enjeux, obligations et responsabilités

Il est résolu d'autoriser, monsieur Alain Beaulieu, l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité, à participer à la formation du 13 mars donnée à Sherbrooke par l'Association des directeurs municipaux du Québec, relativement à la question de l'eau potable : ses enjeux, obligations et responsabilités. Le coût de 185 \$ inclut les frais d'inscription et la documentation pour cette formation.

### Mandat à un expert pour des travaux de réhabilitation du puits municipal

Ce mandat est confié à la firme Laforest Nova Aqua agissant par son représentant, monsieur Yves Aubin, de réaliser le mandat pour les travaux de réhabilitation du puits municipal au prix de 3 500 \$.

### Avertissement

Les résumés des réunions du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

### SERVICE RAPIDE TRAVAIL GARANTI



Service autorisé des compagnies

### Adrienne Houle

AVOCATE ET MÉDIATRICE

289, rue Baldwin, #4  
Coaticook, Qc., J1A 2A2

Bur. : (819) 849-3103 Fax : (819) 849-6019

Tél. : 835-5492



**Marché Grégoire & Filles**

Variété, qualité, fraîcheur à deux pas de chez-vous...

Sylvie Dupont et Claude Grégoire, prop.



**PROGRAMME DE  
SOUTIEN AUX FAMILLES  
POUR L'UTILISATION  
DES COUCHES  
LAVABLES ET  
RÉUTILISABLES**

La Municipalité de Compton, dans l'objectif de poursuivre ses actions pour protéger l'environnement et encourager les comportements favorables à cet égard, tient à rappeler aux familles de son territoire que son programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables a été reconduit pour une autre année et se poursuit donc sans interruption.

Ce programme permet aux familles ayant jeune enfant aux couches de toucher un remboursement de 50 % du prix d'acquisition d'un lot d'au moins 25 couches lavables pour bébé, le tout à concurrence de 200 \$ par famille. Les familles admissibles n'ont qu'à présenter une preuve démontrant l'achat d'un lot de couches. Elles devront aussi établir que cet achat servira pour un jeune enfant de la famille.

Pour présenter une demande en regard de ce programme, prière de contacter madame Martine Loiseau au 819 835-5584. En son absence, parler à un membre du personnel de secrétariat.

**UNE INVITATION AUX AMOUREUX DE L'HISTOIRE DE COMPTON LA SUITE... ET SURTOUT PAS LA FIN**

Le 20 février dernier, une quinzaine de personnes ont participé à un 5 à 7 « À la découverte de notre histoire » initié par la Table de concertation culturelle de la MRC. Les échanges ont été fort animés autour du personnage de Matthew Cochrane, mais ils ont vite donné lieu à un bouillonnement d'idées allant dans plusieurs directions. Des projets ont même commencé à prendre forme depuis. Quelques membres du groupe se sont déjà réunis pour examiner la possibilité de faire revivre une route qui a marqué l'histoire de Compton au XIXe siècle : le Chemin de la diligence qui empruntait plusieurs artères de la municipalité et notamment le chemin de Hatley. On s'est également intéressé à clarifier l'étendue du hameau de Hillurst dont Matthew Cochrane était propriétaire et à explorer l'histoire d'une famille qui a donné son nom au petit cimetière que l'on retrouve sur le chemin Pouliot. Bravo et merci aux mordus de l'histoire!

Quelques personnes absentes à la réunion de février ont manifesté depuis de l'intérêt à être invitées à la prochaine rencontre qui devrait avoir lieu en avril. Vous n'avez pu être des nôtres en février, mais vous avez envie d'apprendre ou de nous faire partager vos connaissances sur l'histoire de Compton? Vous avez chez vous de vieilles photos ou des documents anciens? Il est encore temps de nous faire signe. Laissez un message et votre numéro de téléphone au 819 849-9166 poste 31 et nous communiquerons avec vous. Cordiale bienvenue à toutes et à tous!



Le Pavillon  
des Arts  
et de la Culture  
de Coaticook

**Sortons  
chez-nous!**



**Samedi 12 avril à 15 h 30  
Les Charbonniers de l'Enfer**



**Dimanche 27 avril à 12 h  
Hugo L'Évêque**



**Samedi 22 mars à 20 h  
Hugo Lapointe**

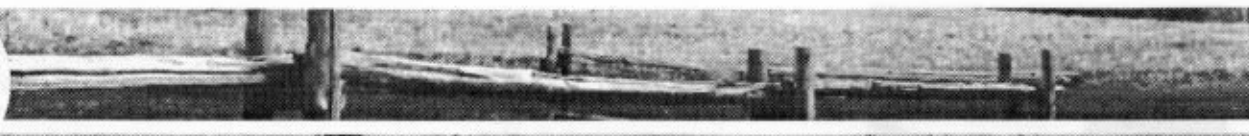


**Samedi 26 avril à 20 h  
Étienne Drapeau**

Des mots  
Des images  
Des maillages



**LiliMagine  
Communication**  
Compton 835-0048



# Mêle-toi de tes affaires...

## Municipales

### Municipalité de Compton DEMANDE DE LICENCE POUR CHIENS RÉGLEMENT NO 2000-11

Date de la demande : \_\_\_\_\_  
Nom du demandeur : \_\_\_\_\_  
Prénom du demandeur : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Date de naissance du chien : \_\_\_\_\_  
Race de chien : \_\_\_\_\_  
Sexe du chien : \_\_\_\_\_  
Couleur du chien : \_\_\_\_\_  
Nom du chien : \_\_\_\_\_  
Traits particuliers du chien : \_\_\_\_\_  
Âge approximatif du chien : \_\_\_\_\_

Conditions : Vous devez vous assurer que le chien porte cette licence en tout temps.  
La licence est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre seulement.  
Avant le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, vous devez obtenir une licence pour ce chien.  
Cette licence est incessible.

Lorsque la demande de licence est faite par un mineur, le père, la mère, le tuteur ou un répondant du mineur doit consentir à la demande au moyen d'un écrit produit avec celle-ci.

(No d'Immatriculation accordé : \_\_\_\_\_ ) No de reçu : \_\_\_\_\_

Coût de la licence : 10 \$ CHÈQUE OU MANDAT POSTE INCLUS

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

Compléter et retourner à la Municipalité avec paiement. La licence suivra par le prochain courrier—  
Règlement sur les animaux RM 410---



**SERVICE  
D'AIDE  
DOMESTIQUE**  
DE LA RÉGION DE COATICOOK  
294, rue St-Jacques Nord (2<sup>e</sup> étage)  
Coaticook

Entretien ménager  
Téléphone: 849-7716  
Télécopieur: 849-4747



[www.estrieplus.com](http://www.estrieplus.com)  
**tout savoir**  
sur l'Estrie

[www.estrieplus.com](http://www.estrieplus.com)

annonces classées • coupons rabais  
rencontres • emplois • concours  
répertoire commercial • nouvelles

Membre du  
Groupe Géosima  
100



## INFO-MUNICIPALITÉ [www.compton.ca](http://www.compton.ca)

### HORAIRE DU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE

3, chemin de Hatley, Compton JOB 1L0

Du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h

Téléphone: 835-5584

Télécopieur: 835-5750

Pour les urgences :

Page de numéro 573-4374

Session du Conseil : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville

### COLLECTE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE. (BAC NOIR - BAC BLEU - BAC BRUN - BAC PLASTIQUES AGRICOLES)

Selon votre secteur, les journées de collecte sont indiquées sur votre calendrier pour la collecte des ordures ménagères, du recyclage, des matières compostables et des plastiques agricoles.

Les calendriers par secteur (secteur A-1, secteur A-2, secteur B-1 et secteur B-2) seront également publiés dans le journal de février 2008.

### PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS - AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation, d'installation d'une piscine, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau ?

Veillez communiquer avec M. Alain Beaulieu, inspecteur en bâtiment et environnement au 835-5584 ou au 835-5436 afin d'obtenir un permis au préalable ainsi que toutes les informations nécessaires concernant les usages autorisés dans votre secteur et les normes d'implantation.

### PERMIS DE FEU

Permis de feu d'artifices, de feu de branches, broussailles, etc. Obligatoire 365 jours par années sous peine d'amende. 835-5584. Ne serait-ce que pour votre protection et celle du voisinage.

### LICENCE DE CHIENS

10 \$ - OBLIGATOIRE

### SYSTÈME D'ALARME

Enregistrement à l'hôtel de ville.

### RÉCUPÉRATION DES PILES RECHARGEABLES SEULEMENT

Les apporter au bureau de l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture

### RÉCUPÉRATION DE LA PEINTURE ET DES BOUTEILLES DE PEINTURE EN AÉ-ROSOL ET DES HUILES USÉES au garage municipal 6505, route Louis-S.-St-Laurent.

Les produits que vous apportez à ce service de récupération doivent être disposés dans des contenants fermés et hermétiques. Un employé municipal sera sur place pour vous renseigner et vous venir en aide au besoin.

Le service de réception de la peinture et des huiles usées est ouvert tous les premier et troisième vendredi de chaque mois au garage municipal, de 9 h 00 à 15 h 00, sauf si le vendredi est un jour férié.



# Tremblay



CÉLINE ET GERMAIN TREMBLAY, membres propriétaires depuis 16 ans.

## NOTRE CAISSE PENSE À NOUS COMME PERSONNE.

Épargne. Placements. Financement. Assurances. Gestion des avoirs. Ristourne. Notre caisse pense à tout et nous offre des produits et un service vraiment pensés pour nous. C'est l'avantage d'être membres propriétaires. Ça vous intéresse ? Allez vite à notre caisse rencontrer un conseiller. Vous verrez, c'est plus qu'une banque.



**Desjardins**  
Caisse populaire des  
Verts-Sommets de l'Estrie

Conjuguer avoirs et être



**Monique Clément, B. Sc.**  
Conseillère municipale à Compton  
Spécialiste en gestion de l'environnement

## Les ordures en voie de disparition?

**La quantité de déchets envoyés à l'enfouissement en janvier et février 2008 a été réduite de 27 % par rapport à la même période l'an dernier, soit près de 34 tonnes de moins. Où sont allés ces déchets? Dans le bac brun bien sûr, mais également dans le bac bleu!**

Le bac brun a permis de récolter 24 tonnes de matières compostables. De son côté, le bac bleu a engraisé de 10 tonnes, soit 30 % de plus que l'an dernier. Finalement, près de 2 tonnes de plastique agricole ont été récupérées.

Grâce aux efforts et à la contribution de chacun, 44 % des matières recueillies par les différentes collettes ont été récupérées et valorisées, comparativement à 22 % l'an dernier. Bravo à tous pour cette belle performance! En plus de préserver l'environnement, ceci représente une économie d'environ 2 300 \$ pour l'ensemble des payeurs de taxes de la municipalité!

### Pouvons-nous faire mieux?

Est-ce que nous pouvons réduire davantage la quantité de déchets enfouis? Sûrement, car environ 80 % des matières résiduelles que nous générons ont un potentiel de récupération. Il est un peu utopique de croire que nous atteindrons un jour un tel niveau, mais nous sommes sur la bonne voie.

### Attention à la cendre chaude

Je vous rappelle de ne pas placer de cendres chaudes dans votre bac. Plusieurs ont vu leur maison s'envoler en fumée à cause d'une telle insouciance. Les cendres peuvent prendre plus d'une semaine à se refroidir complètement. Placez-les dans une chaudière en métal munie d'un couvercle, à l'extérieur, loin de toute matière combustible. On n'est jamais trop prudent. Après deux semaines, vous pourrez vider la cendre dans votre bac brun.



### VOS QUESTIONS VERTES

**Q - Est-ce que je peux utiliser un sac d'épicerie en papier brun pour y mettre directement des matières résiduelles de la cuisine, puis mettre le sac plein dans le bac brun?**

R - Oui, TOUS les sacs de papier sont compostables et peuvent être utilisés dans le bac brun. Ceux qui sont vendus au Bonchoix à Compton sont doublés d'une pellicule de cellulose qui les rend imperméables. Ils résis-



tent donc mieux aux matières organiques humides.

**Q - On retrouve des sacs en plastique biodégradables chez IGA Coaticook. Est-ce que je peux les utiliser dans le bac brun?**

R - Les sacs doivent ABSOLUMENT porter la mention et le logo « COMPOSTABLE », pas seulement « biodégradable ». Les sacs vendus au IGA Coaticook sont faits à base de féculé de maïs et sont acceptés dans le bac brun. Il y a d'ailleurs une mention à cet effet sur tablette.

### Posez vos questions!

Vous avez des questions sur la gestion des matières résiduelles ou sur tout autre sujet relatif à l'environnement? Envoyez-moi vos interrogations, petites ou grandes, par courriel à [mclément70@sympatico.ca](mailto:mclément70@sympatico.ca) et il me fera plaisir de vous répondre et de partager l'information à tous les lecteurs dans les prochains numéros de L'écho.



Photo du haut :  
Un camion à ordures de Compton  
Photo du bas :  
Plateforme de compostage (à son premier voyage)



**Daniel Parent**

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

28, rue Main ouest  
Coaticook (Québec)  
J1A 1P2

**849.4100**

### EN MARS : TAILLE DES ARBRES FRUITIERS



*La Branche Artisanale Enr.*  
**Service horticole**

Taille fine d'arbres et d'arbustes

Artisanat fait de branches

Création et entretien de rocailles

Eric Guay

819 574 7647



**Sylvain Dusseault** T.P.I., T.A.P.I.  
Préventionniste en incendie  
Municipalité de Compton et de Martinville

## Les feux de cuisson : première cause d'incendie dans les maisons

Les feux de cuisson attribuables à l'inflammation de l'huile de cuisson ou de la graisse sont ceux qui causent le plus de dommages. Lorsque vous cuisinez avec de la graisse ou de l'huile, la planification est extrêmement importante afin de savoir comment réagir rapidement au feu.

Appliquez les règles du simple bon sens lorsque vous préparez des aliments.

### Cuisson à grande friture

La manière la plus prudente de faire frire des aliments tels que le poulet ou les frites consiste à utiliser un poêlon électrique à thermostat ou une friteuse.

### Cuisson dans une poêle à frire

Gardez un couvercle ou une plaque à biscuits à la portée de la main au cas où la graisse ou l'huile prendrait feu. Vous pourrez étouffer le feu en glissant le couvercle ou la plaque sur la casserole. N'essayez jamais de retirer la casserole ou la poêle en feu.

Comme la casserole sera probablement très chaude, vous pourriez l'échapper. Dans les deux cas, vous vous exposeriez à de graves dangers. Vous devriez d'abord étouffer le feu en glissant le couvercle ou la plaque sur la casserole. Il faudrait ensuite arrêter la cuisinière et le ventila-



teur et laisser la casserole se refroidir. Plus que tout, sachez quand partir et réagissez rapidement, étant donné que les feux de graisse se propagent très rapidement.

### Cuisson au four

-Gardez le four propre. Les éclaboussures de graisse et d'aliments peuvent s'enflammer à haute température.

-Portez des mitaines en tout temps lorsque vous retirez des contenants d'aliments afin d'éviter les brûlures graves.

-La cuisson au grilloir est une méthode de cuisson très courante. Lorsque vous utilisez celui-ci éloignez la grille de 5 à 8 cm (2 à 3 pouces) de l'élément.

-Placez toujours un récipient sous la grille pour recueillir la graisse qui s'égoutte.

### Autres conseils pour la cuisine

Ne laissez pas d'aliments cuire sans surveillance. Portez des vêtements bien ajustés ou roulez vos manches quand vous cuisinez. Assurez-vous que les cordons des bouilloires ou grille-pain ne sont pas éraillés. Achetez des appareils qui sont munis d'un

dispositif d'arrêt automatique. Une minuterie peut vous aider à vous rappeler d'éteindre le four et les éléments de la cuisinière.

### Petit rappel pour l'entreposage des cendres de votre système de chauffage

-Videz régulièrement les cendres et déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie.

-Entrez ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez-le des murs de la maison ou du cabanon, parce que les cendres peuvent rester actives facilement jusqu'à 120 heures.

-Attendre au minimum 14 jours avant de vider votre contenant de cendre dans votre bac à compostage



**Miguel Gilbert, T.P.**

Services professionnels en bâtiment

Inspection - préachat - diagnostic  
moisissure - consultation

tél. : (819) 835-9000

www.inspecteur-batiment.com



**CENTRE DE PEINTURE  
DANIEL LAROCHE ENR.**



- Peinture Sico
- Tapisserie
- Fabrication de clefs

54, rue Main Ouest  
Coaticook Qc. J1A 1P2  
(819) 849-4410

**BRUNELLE**  
ÉLECTRONIQUE

Gilles Garant, Mike Boulin et Luc Garant, propriétaires

**Votre centre informatique  
en région**

**VENTE • RÉPARATION  
SERVICE À DOMICILE**



10, MAIN OUEST  
COATICOOK  
819-849-3608

## Programme scolaire au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent

Les 19 et 20 février derniers, le lieu historique a reçu les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années des écoles Louis-St-Laurent et des Arbrisseaux de Compton. Nous avons ainsi pu tester un nouveau programme scolaire qui s'adresse au 1<sup>er</sup> cycle du primaire. Sa conception a été confiée à M. Hervé Gagnon de la firme BLITZ de Ayer's Cliff. L'expérience a été fructueuse et très prometteuse. Nous tenons à remercier les directions et les enseignants des écoles qui se sont prêtés avec enthousiasme et intérêt à ce processus nécessaire. Le site a grandement profité de leur expertise. Enfin bravo aux jeunes du milieu qui ont participé à ces activités d'apprentissage.



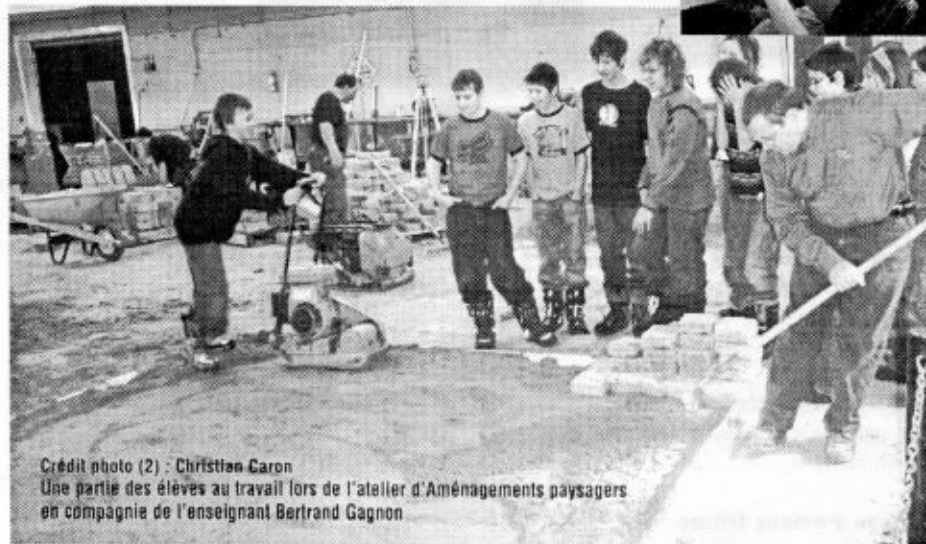
Des élèves au Lieu historique



## Les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Louis-Saint-Laurent en apprennent sur les métiers

C'est à l'occasion des Olympiades de la formation professionnelle que les élèves de 6<sup>e</sup> année et les élèves du « Projet Motivation » de l'école Louis-Saint-Laurent ont effectué une visite au Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA, mardi le 19 février.

En plus de pouvoir observer les élèves des DEP à l'œuvre, les jeunes ont pu visiter les installations et ont participé à un atelier animé sur chacun des programmes. Ils sont repartis avec de meilleures connaissances sur les métiers de fleuriste et d'ouvrier en aménagements paysagers, un petit bouquet confectionné par eux-mêmes et un tout petit peu de sable dans les chaussures!



Crédit photo (2) : Christian Garon  
Une partie des élèves au travail lors de l'atelier d'Aménagements paysagers en compagnie de l'enseignant Bertrand Gagnon

# Le Supermarché en région

## IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5  
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours  
mieux vous servir.*

# Nos racines

## la famille Bolduc



Par Rina Auger,  
généalogiste recherchiste agréée

Les Bolduc d'Amérique ont comme ancêtre Louis Bolduc (Boulduc). Fils de Pierre, un maître apothicaire-épiciier et de Gillette Pijart, il naquit en 1648 en la paroisse de St-Benoît de Paris.

À 17 ans, il s'engagea comme soldat au régiment de Carignan. Il fut intégré à la Compagnie de Grandfontaine au sein de laquelle il arriva à Québec le 18 août 1665. Le 2 octobre suivant, sa compagnie se dirigea vers le Richelieu. Il servit le régiment jusqu'en 1667 où il reçut son congé.

Le 20 août 1668, âgé de 20 ans, il épousa Élisabeth Hubert, la fille de Claude Hubert, procureur. Le mariage fut célébré en grandes pompes puisque le gouverneur lui-même, en tant que représentant du régiment de Carignan, comptait parmi la liste des invités.

Le 16 octobre 1669, il acheta une ferme à Charlesbourg, au montant de 800 livres. Il s'installa sur cette terre de 40

arpents au début de 1670. La vie de fermier ne lui convenait pas et il s'installa à Québec où il devint conseiller et procureur au siège ordinaire de la prévôté de cette ville le 31 août 1676. Trois ans plus tard, en septembre 1679, il acheta la maison de Mme Pierre de Joybert à Québec, au prix avantageux de 80 livres par année. Il obtint, par la même occasion, le titre de « bourgeois de cette ville ».

À Québec, le Conseil souverain devenait de plus en plus puissant. Frontenac nomma Louis Bolduc procureur du Roi pour la prévôté de Québec et lui donna comme mandat d'amoindrir les pouvoirs et l'influence de ce Conseil. Les tensions ne firent que s'accroître et plutôt que d'affronter Frontenac, le Conseil déclara la guerre à Bolduc. On dit qu'il fut traité de tous les noms, surtout par l'intendant Duchesneau. Il ne faut pas oublier que Bolduc était le protégé de Frontenac et que ce dernier était en perpétuel conflit avec

l'intendant.

Quoi qu'il en soit, le 20 mars 1682, le Conseil souverain accusait Bolduc de crimes et malversations, d'avoir accepté des pots-de-vin et même de vol! Il fut alors démis de ses fonctions malgré l'opposition de Frontenac. Les deux hommes durent retourner en France afin de s'expliquer devant le Roi. De retour au pays, Frontenac le restaura dans ses fonctions en 1684. Cette nomination ne fut que temporaire car le 4 juin 1686, le Roi lui enlevait officiellement son titre de procureur.

Entre-temps, Elisabeth était retournée en France avec leur fille Louise, la petite dernière, âgée d'environ 7 ans. Louis Bolduc quitta Québec pour la France en 1686 en y laissant Louis (17 ans), Marie-Anne (16 ans), Jacques (14 ans), René (12 ans) et Marie-Ursule (11 ans) dans la pauvreté la plus extrême et confié à la charité chrétienne.

Tous se marièrent et eurent de nombreux descendants. Plusieurs d'entre eux s'installèrent en Beauce. Quelques générations plus tard, on voit les Bolduc quitter la Beauce pour s'installer à Compton : Dominique en 1892, Damasse en 1901, Charles en 1908, Napoléon en 1910. Trois frères arrivent par la suite également de Beauce : David, Adélard et Alfred. David épousa Éva Gilbert le 12 février 1917 à Compton. Adélard s'installa sur une ferme à Compton en 1913 et il épousa Éveline Mercier le 13 octobre 1915 Quant à Alfred, il

arriva à Compton avec son épouse Aglaée Bernard et s'installa lui aussi sur une ferme.

La famille Bolduc compte encore bien des membres dans la communauté de Compton et des alentours.

Si vous désirez qu'un de ces articles relate l'histoire de votre ancêtre, faites-le-moi savoir : rinaog@sympatico.ca



**Centre de Service Certifié**

**GAÉTAN THIBEAULT**  
PROPRIÉTAIRE

Garage Gaétan Thibeault Inc.  
6677, Rte Louis-S.-St-Laurent  
Compton, Qc. J0B 1L0  
Tel: 819 835-0222

**Coiffure Navaho**

**Pour elle et lui**

18 chemin Hatley, apt. 1  
Compton J0B 1L0

Tél. : (819) 835-0223

**Sylvie Laperle**  
COIFFEUSE STYLISTE



**CENTRE FUNÉRAIRE  
COOPÉRATIF RÉGION  
DE COATICOOK**

**(819) 849-6688**  
[www.cfcoaticook.com](http://www.cfcoaticook.com)



Vous profitez de l'hiver exceptionnel de cette année pour photographier dans la région de Coaticook des paysages féériques, des bâtiments enneigés ou les prouesses de jeunes et moins jeunes amoureux de la saison hivernale? Vous ferez bientôt une sortie à la cabane à sucre? Vous êtes particulièrement fier, car vous avez réussi un cliché original? Vous avez raté l'occasion de participer au concours de « Photos hivernales » l'année dernière? Voici l'occasion de partager votre récolte d'images et de collaborer à la seconde édition du calendrier de la MRC actuellement en préparation.

-Michèle Lavoie, présidente de la TCCC

La Table de concertation culturelle vous invite à faire parvenir vos photos dès maintenant ou **au plus tard le 30 avril 2008**. Chaque photo acheminée vous donne une chance de gagner un magnifique prix tiré au hasard parmi tous les participants. Ce prix sera remis lors de la prochaine exposition à la fin de juin 2008. De plus, votre photo :

- devient éligible pour illustrer l'une des pages du calendrier 2009 dont le premier tirage prévu pour juin sera de 1 000 copies;
- pourrait être présentée dans la brochure 2009 de Tourisme Coaticook;
- sera en vedette lors de l'exposition de juin prochain;
- sera insérée dans l'album photo virtuel de la TCCC [www.circuitsphotocoaticook.org](http://www.circuitsphotocoaticook.org)

## UNE INVITATION À PARTAGER VOS SOUVENIRS D'HIVER... EN IMAGES

### Participez et courez la chance de gagner un prix!

Voici quelques consignes pour inscrire gratuitement les images de votre village ou votre coin de campagne :

- toutes les catégories de photographes peuvent participer (aux fins de l'inscription dans l'album virtuel, indiquer dans quelle catégorie vous vous situez : amateur ou professionnel);
- envoyer des photos en format papier (4 X 6);
- inscrire le titre de chacune de vos photos ainsi que le lieu où la photo a été prise;
- si vous transmettez des photos présentant une ou des personnes, mentionner que vous avez obtenu le consentement des personnes concernées;
- indiquer vos coordonnées complètes;
- transmettre à l'attention de la TCCC : 294, rue St-Jacques-Nord, Coaticook, QC, J1A 2R3



Pour de plus amples détails, laissez un message au 819 849-9166 et l'on communiquera avec vous. N'hésitez pas à inviter vos parents et amis à participer. Comme le soulignait si bien le docteur Robert Paulette, notre président d'honneur lors de l'exposition de juin 2007 : « les photos qu'on prend aujourd'hui construisent l'histoire et leur prix est inestimable pour ceux qui viendront après nous ». Il suffit de nous regarder autour des albums de photos anciennes pour constater à quel point c'est vrai. Merci à l'avance pour votre collaboration à l'écriture de l'histoire de notre belle région!



## Les entreprises Éric Groleau

Tout pour vos travaux  
Un seul numéro :  
574-7550



- Déneigement
- Sablage
- Entretien de pelouses
- Ramassage de feuilles
- Transport
- Rotoculteur
- Back Hoe et grappe
- Balais hydraulique et à moteur
- Laveuse pression
- Déchiqueteur de branches
- Et multiples autres instruments et services



### Le Bocage

Relais et festin gastronomique

*Fine cuisine régionale*

François Dubois  
Chef propriétaire

200, chemin Moe's River  
Compton (Québec) J0B 1L0  
(819) 835-5653

Réservations requises  
[www.lebocage.qc.ca](http://www.lebocage.qc.ca)

## SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

*Spécialités : Planification fiscale,  
préparation d'états financiers,  
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,  
Sherbrooke, J1H 4A7  
821-9280

## Écho des Lions



Par  
Nathalie Lessard

### Les Lions fêtent l'amour

Le 20 février dernier, l'animatrice, Lions Marie-Ange Breault nous a permis de passer un bien beau moment! Chaque table a été invitée à interpréter des chants d'amour. Leçon d'histoire pour les plus jeunes qui ont applaudi les aînés interprétant des chants d'autrefois.

Et quand on entonne « Quand les hommes vivront d'amour » tout le monde vocalise et se rend bien compte que l'action des Lions contribuera sans doute à y arriver!

Il faut dire que Lions Irène avait bien planté le décor : du rouge, des cœurs et des douceurs pour nous mettre dans l'ambiance souhaitée par Cupidon.

Et la touche finale nous est venue du président, Lions André, qui a permis à chaque dame de recevoir une rose des mains de son amoureux de toujours ou d'un prétendant d'un jour... Il s'était également assuré que la table d'honneur soit occupée par des couples. Attention appréciée.

### L'exécutif 2008-2009

Déjà, il est temps de penser à l'exécutif de l'an prochain, le recrutement est en cours et le Club sera bientôt amené à se prononcer pour confirmer les choix qui auront été faits.

### Le Lionisme

Le mois dernier, je vous entretenais de l'importance de bien comprendre les rouages du Club. Dans la même veine, Lions Lucille a décidé de nous faire partager chaque mois des « capsules de Lionisme » pendant la réunion générale. Ainsi, des aspects souvent méconnus ou

oubliés nous seront communiqués lors d'une courte activité interactive multimédia. J'applaudis à cette initiative!

### Bénéfice Vision : Vin et Fromage / Soirée Casino

Le Club est à la recherche de commanditaires qui acceptent d'acheter une table pour la soirée Bénéfice Vision prévue pour le samedi 24 mai prochain au centre Julien-Ducharme de Sherbrooke. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une dégustation de vins et fromages à laquelle succédera une animation de type casino.

« Bénéfice Vision » ciblera essentiellement la communauté d'affaires et professionnelle de la grande région estrienne. Nos clubs couvrent les MRC de Sherbrooke, Memphrémagog, Coaticook et St-François, représentant 70 % de la population de la région. Le rayonnement de cette réception rapportera des dividendes conséquents aux partenaires qui saisiront l'opportunité de s'associer avec nous.

Fidèles à notre devise, « Nous Servons », nos bénévoles s'activent afin que les montants recueillis servent à soulager la faim, à atténuer la détresse, à stimuler la jeunesse, à réaliser les rêves d'enfants, à épauler les personnes handicapées ou malades et, particulièrement, à accomplir la mission proposée aux Lions par Helen Keller en 1925 : devenir « Chevalier des aveugles dans la croisade contre les ténèbres ». Voilà à quoi serviront les fonds recueillis.

Vous pouvez me contacter si vous connaissez un commanditaire potentiel et je transmettrai ses coordonnées au comité organisateur. (819 835-5617)

## Offre d'emploi Coordonnateur camp de jour Les explorateurs de Compton

Nombre de poste à combler : 1

### Principales fonctions :

- Planifier, organiser et diriger les activités du camp de jour;
- Participer à la sélection de l'équipe d'animation;
- Gérer les ressources financières et matérielles;
- Superviser et évaluer l'équipe d'animation;
- Assurer une bonne communication avec les parents;
- Effectuer des rapports hebdomadaires;
- Préparer et animer les réunions hebdomadaires du personnel.

### Compétences recherchées :

- Bon sens de l'organisation;
- Maturité et bon jugement;
- Capacité de résoudre des conflits;
- Dynamisme et leadership.

### Exigences :

- Être âgé de 18 ans;
- Études postsecondaires dans un domaine connexe;
- Avoir une bonne connaissance de la clientèle;
- Détenir quelques années d'expérience pertinente dans un camp de jour.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à :

Madame Jacynthe Fecteau  
Les explorateurs de Compton  
5, ch.Cochrane  
Compton (Québec)  
JOB 1LO

Date limite pour déposer votre candidature le vendredi 21 mars 2008

## URGENT

### TRANSPORTEURS- ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



L'A.R.C.H.E. de l'Estrie est un organisme communautaire qui offre du soutien aux personnes vivant avec le VIH-Sida sur tout le territoire de la région de l'Estrie. L'organisme est à la recherche de **transporteurs-accompagnateurs** pour son service d'accompagnement à des rendez-vous médicaux et autres. Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur à l'A.R.C.H.E. de l'Estrie.

Si vous désirez être bénévole, contactez l'organisme au 819 348-2670.

## Comptoir familial

Vente à 3 \$ le sac les 2-3- 9 et 10 avril - C'est le temps d'en profiter!

NOTEZ notre nouvel horaire :  
mercredi de 13 h à 19 h  
jeudi de 15 h à 19 h



**AFEAS**

Marché aux puces  
25 et 26 avril  
Au sous-sol de l'église

Jeudi 24 avril : réception du matériel  
Vendredi 25 avril : marché aux puces de 8 h 30 à 19 h 30  
Samedi 26 avril : marché aux puces de 8 h 30 à 11 h 30

Le 24 nous installerons les tables, nous serons à la salle pour recevoir les choses que vous voulez donner.  
S.V.P. ne pas apporter de vaisselle ou de matériel électronique, Récupex ne les prend plus.

Merci à l'avance

## Association Marie-Reine Waterville

Gagnants de la contribution volontaire du mois de février 2008 :

2 février : Lucille Léger, Valleyfield (# 504)  
9 février : Gérald Fontaine, Sherbrooke (# 971)  
16 février : Réjeanne Wiszowaty, Sherbrooke (# 204)  
23 février : Danielle Chouinard, Coaticook, (# 935)

- Claire B. Gagnon



## Gagnants au tirage du LI-GAGN-ONS de février 2008

500 \$ : Gaétan Thibeault, Compton (# 274)  
300 \$ : Denis Ferland, Hatley (#174)  
200 \$ : Gérard St-Laurent, Waterville (#273)  
100 \$ : Gaétan Gilbert et Mélanie Marcoux, Compton (#086)  
50 \$ : Camil Madore, Coaticook (#064)

Félicitations à ces heureux gagnants et bonne chance à tous pour le prochain tirage.

- Claire B. Gagnon, Responsable

## ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER  
ENTREPRENEUR LICENCIÉ  
Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE

Tél. : (819) 835-0402  
Téléavertisseur : (819)573-1112



NICOLAS PLOURDE

PLANS PERSONNALISÉS • RÉSIDENTIEL • MULTIFAMILIAL • PRÉSENTATION 3D

819.437.4159

n.p.design@hotmail.com

Service à domicile  
Plans de mobiliers  
Plans de maisons  
SUR MESURE  
Plans pour rénovations



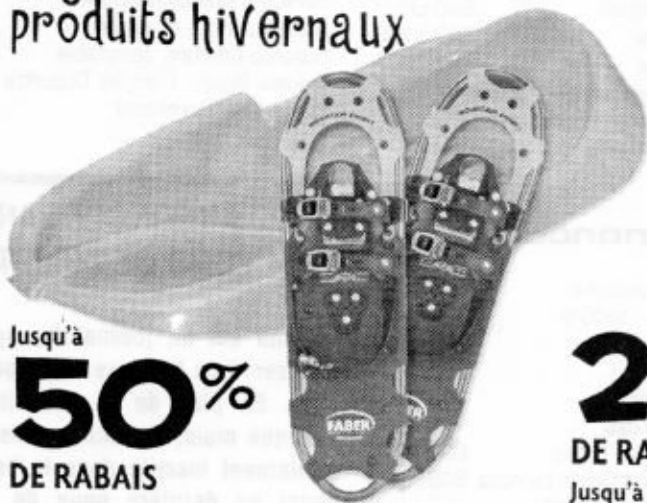
439 des Pins, Compton



*On est de la famille!*

QUANTITÉ LIMITÉE, PRIX "PAYEZ ET EMPORTEZ" EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MARS 2008

Liquidation des  
produits hivernaux

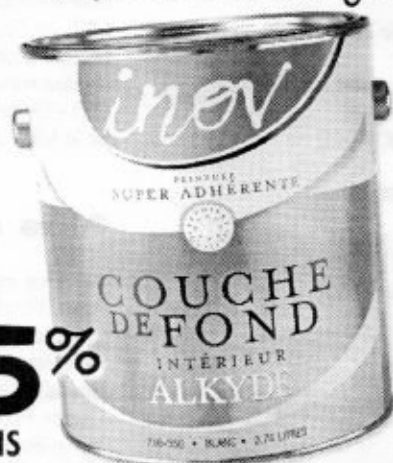


Jusqu'à

**50%**

DE RABAIS

Spécial peinture alkyde



**25%**

DE RABAIS

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Commandez vos poussins dès maintenant

Date de livraison:

22 avril 2008

20 mai 2008

17 juin 2008

15 juillet 2008

12 août 2008



BESOIN DE PRODUITS PÉTROLIERS?

Contactez votre représentant M. André Routhier au 819 849-3497  
et pour le propane M. Léo Martin au 1 800 363-5468



VOS REPRÉSENTANTS AGRICOLES  
JASON MORSE ET CATHERINE PATENAUDE T.P.

S.C.A. de Compton, 26, chemin Hatley, Compton  
Tél.: 819 835-5411 • Téléc.: 819 835-5412